

## LES JEUX OLYMPIQUES : DES ENJEUX MULTIPLES

<b>LES JEUX OLYMPIQUES : DES ENJEUX MULTIPLES.....</b>	<b>1</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>2. RENOVER L'ANTIQUE : ENJEUX ET CONTROVERSES.....</b>	<b>5</b>
L'OLYMPISME, UN MONDE DE SYMBOLES : MYTHES ET REALITES .....	5
<i>Présentation des documents : une histoire de l'objet.....</i>	<i>5</i>
Le drapeau olympique.....	6
Les anneaux olympiques.....	6
La flamme olympique.....	7
L'hymne olympique .....	7
La devise olympique.....	8
Le discobole.....	9
UN DOUBLE CONTEXTE FAVORABLE.....	10
<i>La redécouverte du site archéologique d'Olympie.....</i>	<i>10</i>
<i>L'Europe retrouve les grandes manifestations athlétiques.....</i>	<i>11</i>
PIERRE DE COUBERTIN, PORTRAIT DU RENOVATEUR DES JEUX .....	12
<b>3. CHARLES MAURRAS AUX JEUX OLYMPIQUES D'ATHENES EN 1896 ET DEJA LE NATIONALISME.....</b>	<b>15</b>
<b>4. LES JEUX OLYMPIQUES EN PAYS TOTALITAIRE : BERLIN 1936.....</b>	<b>19</b>
DES JEUX A BERLIN .....	19
KITEI SON OU SOHN KEE-CHUNG ? JAPONAIS OU COREEN ? .....	21
LES JEUX DE LA MODERNITE .....	24
BOYCOTTER BERLIN, LES OLYMPIADES POPULAIRES.....	25
<b>5. L'AFRIQUE S'EMPRE DES JEUX .....</b>	<b>27</b>
UN EFFET DE LA DECOLONISATION, LES AFRICAINS S'EMPARENT DES JEUX.....	27
ABEBE BIKILA, PREMIER ATHLETE D'AFRIQUE NOIRE MEDAILLE D'OR OLYMPIQUE, REVANCHE DE L'ÉTHIOPIE ? .....	28
<b>6. LES JEUX OLYMPIQUES, UNE VITRINE ?.....</b>	<b>31</b>
MEXICO, 1968, LA QUESTION DES DROITS CIVIQUES S'INVITE AUX JEUX OLYMPIQUES.....	31
MUNICH 1972, DES JEUX OLYMPIQUES OTAGES DU MOYEN-ORIENT ?.....	35
<b>7. LES JEUX AU CŒUR DE LA GUERRE FROIDE.....</b>	<b>38</b>
LE CIO FACE AUX RELATIONS INTERNATIONALES : UN NEUTRALISME PRO-OCCIDENTAL.....	38
LA SPECIFICITE ALLEMANDE.....	41
1976, 1980, 1984, DES JEUX BOYCOTTES .....	41
LES JEUX, ESPACE DE LUTTE AU SEIN DU BLOC COMMUNISTE .....	45
<i>Match de water-polo, Jeux de Melbourne, 1956.....</i>	<i>45</i>
<i>Le saut à la perche aux Jeux de Moscou, une épine dans le bloc soviétique... ..</i>	<i>47</i>
<b>8. LES FEMMES AUX JEUX OLYMPIQUES : LA LENTE CONQUETE DE L'OLYMPISME .....</b>	<b>49</b>

LA CONQUÊTE DES JEUX OLYMPIQUES PAR LES FEMMES .....	49
<i>Une participation féminine progressive</i> .....	51
PORTRAIT D'UNE FEMME OLYMPIQUE, NAWAL EL MOUTAWAKEL.....	53
<b>9. CONCLUSION .....</b>	<b>58</b>
L'IMPORTANT, C'EST DE PARTICIPER .....	58
J. A. SAMARANCH, UN VISIONNAIRE DE LA MONDIALISATION ?.....	58
UNE AUTRE FORME DE LA MONDIALISATION VOIT LE JOUR .....	59
<b>10. BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE .....</b>	<b>60</b>
<b>11. DOCUMENT COMPLEMENTAIRE .....</b>	<b>61</b>

### **Conception et réalisation du dossier**

Auteur : Pierrick Hervé, professeur agrégé, CPGE littéraires, Lycée Camille-Guérin, Poitiers (86)

Chargée de mission : Marie-Christine Bonneau-Darmagnac

Chef de projet éditorial : Emmanuel Lancry

Iconographe : Adeline Riou

Graphisme/intégration technique/intégration éditoriale : Unité de production web

Secrétaire de rédaction : Laëtitia Pourel

## 1. Introduction

Les prochains Jeux olympiques ont lieu à Londres pendant l'été 2012. Cette manifestation représente bien plus qu'une rencontre de la jeunesse mondiale en dépassant largement le cadre du simple événement sportif. De fait, depuis l'Antiquité, les Jeux olympiques s'intègrent à un ensemble de phénomènes et d'événements historiques qu'ils viennent éclairer, auxquels ils donnent parfois une dimension particulière. Par retour, ces mêmes conjonctures internationales influencent l'existence et le déroulement même des jeux.

Pour l'enseignant, ils sont une voie d'entrée possible, un sujet d'étude pour aborder bon nombre de thèmes présents dans les programmes scolaires des classes de collège et de lycée (<http://eduscol.education.fr/histoire-geographie/> Rubrique Enseigner) qui apparaissent dans les titres retenus pour les différents thèmes du dossier.

Le Comité international olympique (CIO), l'institution chargée d'administrer les Jeux olympiques, participe à l'organisation du monde au même titre que d'autres organisations internationales : il possède davantage de pays membres (204 en 2010) que l'ONU elle-même (193 en 2010). Si le Comité a cherché à maintenir le plus longtemps possible une ligne de séparation nette entre les politiques nationale, internationale et le sport, il agit assez souvent comme un véritable corps diplomatique. Peut-il véritablement en être autrement quand les États eux-mêmes considèrent les Jeux comme des vitrines, des lieux de revendication ?

Ce dossier replace les Jeux olympiques dans les relations internationales tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, en montrant qu'ils sont devenus un théâtre de ces relations, lieux d'expression des rapports de force, dans l'entre-deux-guerres comme dans les temps de la guerre froide ou de la décolonisation. Ils s'avèrent être un moyen de construire ces relations internationales sous de nouvelles dimensions puisqu'ils s'intègrent aux stratégies de domination, d'affirmation, de revendication. Parallèlement, les Jeux olympiques sont devenus une tribune pour des groupes ethniques, nationaux ou identitaires en recherche de reconnaissance.

L'objet de ce dossier permet d'aborder des thèmes connexes notamment économiques, sociaux et culturels comme le développement des pratiques sportives dans les sociétés de consommation de masse. En effet, les Jeux olympiques sont à plusieurs égards une expression de la mondialisation et de la globalisation, à la fois objet et moyen de l'uniformisation comme événement médiatisé à l'échelle planétaire (4,7 milliards de téléspectateurs pour l'ensemble des Jeux de Pékin en 2008).

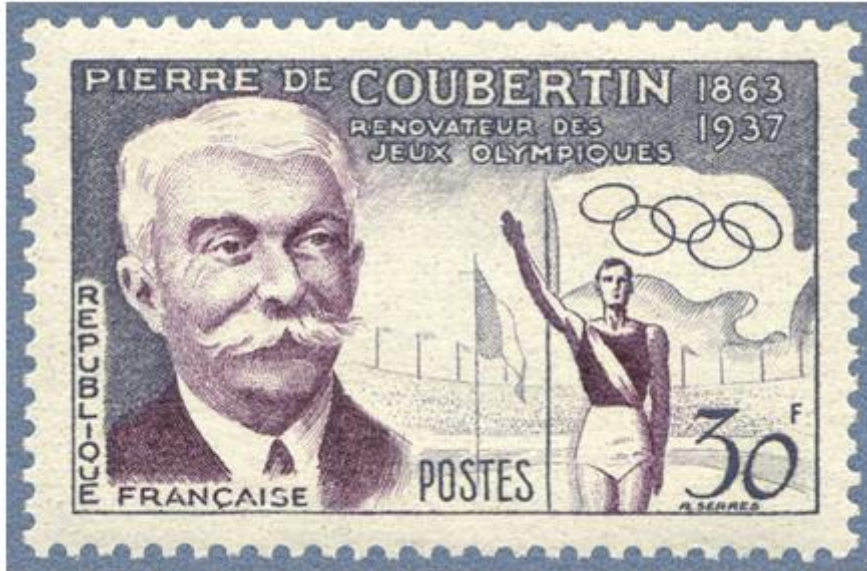
La charte olympique déclare : « Toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne, qu'elle soit pour des raisons raciales, religieuses, politiques, de sexe ou autres

est incompatible avec l'appartenance au Mouvement olympique. » Les Jeux olympiques posent donc la question de la marginalité. Si des Jeux récents ont permis de célébrer des progrès notables, comme par exemple la fin de l'apartheid en 1992 à Barcelone, les Jeux relèvent la problématique de l'intégration au plus grand événement sportif mondial des groupes sociaux, ethniques, d'athlètes définis selon leurs genres, leur handicap. Lors des mêmes Jeux de Barcelone, 35 pays n'avaient aucune femme dans leur délégation ! La place de la femme dans le monde du sport prend une dimension particulière qui peut révéler celle qu'elle occupe dans chaque société. L'enjeu du débat dépasse la seule participation des femmes, lentement acquise, et prend aujourd'hui la dimension d'une réflexion sur la place des femmes musulmanes et la diversité des enjeux corrélés, abordable avec des élèves en éducation civique juridique et sociale (ECJS).

Ainsi, les Jeux olympiques sont non seulement un terrain pédagogiquement fertile pour l'étude de l'histoire, de la géographie, de l'ECJS mais aussi pour celle de l'histoire des arts puisqu'ils donnent lieu à de multiples productions graphiques étudiables avec les élèves : affiches, photographies, timbres, films... D'ailleurs les Jeux ont longtemps maintenu des épreuves artistiques ; Coubertin lui-même fut médaillé d'or en 1912 dans une épreuve pour avoir rédigé une *Ode au sport* ! De fait, l'extraordinaire réussite des Jeux olympiques tient sans doute à leur médiatisation, à la diversité des supports utilisés qui leur confèrent une dimension universelle. Le dossier privilégie l'étude de documents essentiellement iconographiques pour atteindre des objectifs simples. Le document étudié porte sur un événement, qui est d'abord sportif. Il s'agit ensuite de l'intégrer à une démarche d'apprentissage en histoire par une mise au point thématique et de commentaires de documents (photographies, affiches, timbres, textes, vidéos...). Cette démarche permet de présenter la diversité des enjeux que représentent les Jeux olympiques depuis leur rénovation.

## 2. Rénover l'antique : enjeux et controverses

### L'olympisme, un monde de symboles : mythes et réalités



*Timbre paru en 1956 rendant hommage à Pierre de Coubertin, le rénovateur des Jeux olympiques (© L'Adresse Musée de La Poste, Paris / La Poste, 1956).*

### **Présentation des documents : une histoire de l'objet**

Le premier timbre-poste voit le jour en Angleterre en 1840. Il inverse l'ordre communément admis de paiement du courrier par le destinataire. La France en adopte le principe en 1848, sur proposition de François Arago, sous la II<sup>e</sup> République, et produit un premier timbre (modèle Cérès) en janvier 1849. Le timbre est une production graphique qui comporte également des informations liées à sa finalité : le pays émetteur, l'auteur, le prix notamment. L'Union postale universelle impose que le nom de l'émetteur figure sur le timbre en lettres latines. En France, le timbre est une production de l'État, officielle et contrôlée. Le terme « POSTES » rappelle sa fonction et évite de le confondre avec un timbre fiscal.

Les timbres français, contrairement aux timbres britanniques (figure royale), comportent des motifs divers et variés, de types illustratifs, commémoratifs, faisant appel à des artistes, des graveurs pour en faire des pièces d'exception et de collection, même s'ils sont produits à des milliers d'exemplaires. Les élèves peuvent ici appréhender cette relation intime entre l'objet usuel qu'est le timbre, et le support d'expression artistique qu'il est devenu.

Un commentaire du timbre présenté développe l'interprétation des symboles figurant sur le support. Ce document, émis en 1956 à l'occasion des Jeux de Melbourne, est un timbre créé par les Postes françaises en hommage à Pierre de Coubertin. Il associe un portrait du rénovateur des Jeux à un âge déjà avancé, une représentation de stade en toile de fond, théâtre des débats sportifs modernes, un athlète anonyme saluant sur le modèle de salut mis en place à Anvers en 1920, et un jeu de drapeaux associant le drapeau olympique, le drapeau national français (identifiable aux trois parties du tissu) et des drapeaux au contenu national illisible mais matérialisant la présence de toutes ces nations membres du CIO. Le timbre sert donc de support à l'apprentissage de la signification des symboles.

Deux symboles essentiels ressortent de ce timbre : le fondateur et le drapeau des jeux.

### *Le drapeau olympique*

Les cinq anneaux olympiques inscrits sur un fond totalement blanc forment le drapeau olympique créé par Pierre de Coubertin en 1913, utilisé pour la première fois aux Jeux d'Anvers en 1920. Son usage dans la cérémonie d'ouverture lui donne une dimension particulière : son entrée dans le stade se fait après l'ensemble des athlètes, porté horizontalement puis hissé en haut d'un mât dominant le stade sur lequel il flotte pendant toute la durée des jeux, à proximité de la flamme. Lors de la cérémonie de clôture, le drapeau est transmis au premier édile de la ville organisant les jeux suivants symbolisant un temps olympique qui ne s'arrêterait jamais.

### *Les anneaux olympiques*

Cinq anneaux entrelacés de taille identique, d'une ou de cinq couleurs différentes, bleu, noir, rouge en partie supérieure, jaune et vert en partie inférieure, exprimant l'universalité de l'olympisme par l'union des cinq continents. Associées au blanc en toile de fond, ces couleurs forment un groupe de six couleurs présentes dans chacun des drapeaux de tous les pays membres. Contrairement à ce qui est communément répandu, aucun anneau n'est particulièrement associé à un continent, mais ils les représentent tous. Il aurait été particulièrement malvenu d'associer une couleur particulière à un continent particulier (le noir à..., le jaune à...), ce que le mouvement olympique s'est bien gardé de faire.

L'olympisme s'appuie sur d'autres symboles constamment investis et autour desquels se construisent des rituels.



### *La flamme olympique*

Symbole de l'idéal olympique, la flamme allumée sur le site d'Olympie est acheminée par un ensemble de relayeurs jusqu'au stade olympique accueillant les Jeux. Elle fait son entrée lors de la cérémonie d'ouverture, portée par un sportif, figure emblématique du pays organisateur, incarnant généralement un passé, des valeurs. Si une flamme a brûlé lors des Jeux d'Amsterdam en 1928, ce sont les Jeux de Berlin qui lui ont donné cette dimension originale. Les conditions de création de ce cérémonial, proposé par Carl Diem, président du comité d'organisation, et dont Joseph Goebbels comprit vite l'intérêt, créent bien évidemment la controverse. La flamme quitte la Grèce, parcourt quelques milliers de kilomètres dans l'Europe des Balkans, en Autriche puis entre en Allemagne.

Le cérémonial s'est maintenu à partir de Londres comme un déplacement des valeurs olympiques du site d'origine vers le lieu du déroulement moderne des Jeux. Fraternité du relais, rituel collectif de l'allumage, rôle de l'histoire sportive nationale par l'identité du dernier relayeur, la flamme occupe une place fondamentale dans les symboles et rituels olympiques.

### *L'hymne olympique*

Composé par Spyros Samaras, sur des paroles écrites par Kostis Palamas, l'hymne olympique a été joué pour la première fois lors des Jeux d'Athènes en 1896. Cependant des musiques diverses furent jouées jusqu'aux Jeux de Rome en 1960 (hymnes nationaux, musique de R. Strauss à Berlin, une musique de R. Quilter sur un texte de R. Kipling à Londres en 1948...), année à partir de laquelle l'hymne devient officiel par décision de la session de 1958 du CIO. Auteur de la partition, Samaras (1863-1917) est un compositeur précoce dont les œuvres ont disparu pendant la Seconde Guerre mondiale. Palamas (1859-1943) est quant à lui un poète connu et estimé dans toute l'Europe littéraire.

Cet hymne remplace les hymnes nationaux pour les athlètes participant à titre individuel lors des Jeux de Moscou en 1980, pour les athlètes de pays en guerre comme ceux de Yougoslavie dans les années 1990.

#### Paroles de l'hymne olympique

Esprit antique et éternel, créateur auguste  
De la beauté, de la grandeur et de la vérité  
Descends ici, parais, brille comme l'éclair,  
Dans la gloire de la terre et de ton ciel.

Dans la course et la lutte et le poids  
Des nobles jeux éclaire l'élan,  
Prépare la couronne

Faite de la branche immortelle,  
Et donne au corps la force  
De l'acier et la dignité.  
  
Les campagnes, les monts,  
Les mers brillent autour de toi,  
Comme un grand temple fait  
De pourpre et de blancheur,  
Et dans le temple ici accourent tous les peuples  
Pour se prosterner devant toi,  
Esprit antique et éternel.

Musique disponible sur [www.youtube.com/watch?v=xio0TcKhRUJ](http://www.youtube.com/watch?v=xio0TcKhRUJ)

### *La devise olympique*

La devise olympique « *Citius, Altius, Fortius* » (Plus vite, plus haut, plus fort) a été employée pour la première fois par le père Henri Didon le 7 mars 1891 à Arcueil lors de la cérémonie de clôture des compétitions athlétiques du collège Albert-le-Grand dont le dominicain était le prier et en présence de son ami le baron de Coubertin, qui l'adopta ensuite pour le CIO, au moment de sa création en 1994. La formule latine, chère au monde de la culture classique, est présentée par son auteur comme la raison d'être des sports athlétiques, un appel au dépassement de soi. Le père Didon, présent avec ses élèves lors des premiers Jeux d'Athènes, est même le père d'une messe olympique.



*Timbre émis l'occasion des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 (© L'Adresse Musée de La Poste, Paris / La Poste, 1984).*

Pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de la rénovation des Jeux olympiques, les Postes françaises font créer ce timbre marqué par le mouvement, application de la devise olympique « plus haut, plus vite, plus fort ». Le regard sur les trois timbres conduit à revenir sur l'histoire de la rénovation des Jeux.



### *Le discobole*

Le *Discobole*, symbole universel du geste sportif idéal, lien entre l'antique et le moderne, est une des statues les plus célèbres de l'Antiquité, attribuée à Myron, sculpteur du V<sup>e</sup> siècle, œuvre citée par Pline ou par Lucien de Samosate : « [...] courbé dans l'attitude du lancer, tourné vers la main qui tient le disque, légèrement fléchi sur le pied opposé, prêt à se relever après le jet. » Le modèle original de la statue classique athénienne a disparu mais a été copié, comme presque toutes les statues des V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C. Des multiples copies, la plus connue est celle attribuée à Lancellotti et a pris place dans le musée Massimo alle Terme de Rome. Réalisée au II<sup>e</sup> siècle, à l'époque impériale, retrouvée au XVIII<sup>e</sup> siècle à Rome, la statue montre le geste idéalisé du lanceur de disque au moment de la prise d'élan, la musculature tendue. Après la Seconde Guerre mondiale, la ville de Londres organisant les Jeux du retour à la paix mondiale propose une affiche polysémique incluant le discobole.



*Affiche officielle des Jeux olympiques de Londres en 1948 (Collection Kharbine-Tapabor).*

Big Ben, le Parlement, siège d'une monarchie constitutionnelle, les anneaux olympiques fixent le lieu et l'objet. La réunion des meilleurs sportifs du monde entier est matérialisée par le discobole.

### *Un double contexte favorable*

## **La redécouverte du site archéologique d'Olympie**

L'élite européenne est sensibilisée à la culture antique, grâce au développement d'une archéologie devenue objet de rivalité entre pays européens et qui fait connaître les grands sites comme les sanctuaires et les stades. Il court sur l'exploration du site d'Olympie des informations contradictoires. Les premières fouilles sont le fait de Dom Bernard de Montfaucon, bénédictin français, qui imagina plus qu'il ne vit, en 1723, les trésors d'Olympie. L'idée est reprise en 1767 par un archéologue allemand, Johann Winckelmann, mais le site n'est vraiment découvert qu'en 1776, par Richard Chandler, helléniste et archéologue britannique. Le Français Abel Blouet ramène d'Olympie, en 1826, une métope (panneau architectural décoré) du temple de Zeus.

Les fouilles ne commencent réellement qu'en 1824 ou 1829, conduites par l'archéologue anglais Lord Spencer Stanhope, avec l'expédition de Morée, lors de la guerre d'indépendance de la Grèce. Un plan de l'Olympie antique est établi. De nombreux bâtiments étaient cachés par la végétation et dissimulés sous des sédiments dus aux nombreux débordements des rivières voisines Alphée et Cladée. Le site avait souffert des séismes, dont ceux du VI<sup>e</sup> siècle qui avaient détruit un grand nombre de bâtiments antiques. Ernst Curtius, archéologue et universitaire, conduit des fouilles importantes à partir de 1875, à la demande du gouvernement allemand. L'ancien site est dégagé.

Le mythe de l'Antiquité gagne l'Europe révolutionnaire. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fouilles archéologiques révèlent les vestiges que l'humanisme de la Renaissance avait remis au goût du jour deux siècles auparavant. La Grèce antique, ses idéaux, ses mythes glorieux inspirent les penseurs des Lumières. Elle trouve aussi une place dans les profondes transformations politiques et sociales, dans les progrès rapides de l'industrie et des sciences. Les révolutionnaires français, après ceux des États-Unis d'Amérique, rêvent de rétablir les Jeux olympiques à l'antique : la première olympiade de la République. À l'occasion du rapport de la Convention sur la loi qui instaurait le nouveau calendrier et pour marquer la solennité de cette réforme, le conventionnel montagnard Gilbert Romme (1750-1795) annonce : « C'est après quatre années de révolution (la révolution étant entendue ici au sens de la course des planètes

autour de l'astre solaire) et dans l'année bissextile que la nation, renversant le trône qui l'opprimait, s'est établie en république : ainsi la première année de notre ère commencerait une nouvelle période de quatre années [...] les jeux publics que vous instituerez la rapprocheront de l'olympiade des Grecs ; nous vous proposons de l'appeler l'olympiade française et la dernière année l'olympique [...]. Des exercices gymniques figureront ce jour solennel. » C'est ainsi qu'au Champ de Mars, le 22 septembre 1796, quatre ans après l'instauration de la Première République, se déroule devant quelque 350 000 personnes la première « olympiade de la République » comprenant des courses de chars, des courses de chevaux, des joutes sur la Seine et la première course chronométrée de l'histoire ! Point de départ d'une modernité des Jeux sans véritable lendemain et auquel il manquait à la fois le sport comme pratique et l'institution sportive comme organisatrice.

## **L'Europe retrouve les grandes manifestations athlétiques**

En 1833, la Suède donne naissance à un organisme olympique qui met sur pied des Jeux scandinaves, jeux imitant l'antique par des confrontations à la fois sportives (épreuves de courses, de saut en hauteur, de saut à la perche...) et littéraires qui sont organisées en 1834 et 1836 par le Suédois Gustav Schartau. En Angleterre, des épreuves à caractère culturel se déroulent en 1849, elles sont nommées « Festivals olympiques ». Le docteur William Penny Brooks, de son côté, fonde l'*Olympian Society* et organise des Jeux à Munch Wenlock dans le pays de Galles. La Grèce, redevenue indépendante en 1830, se prend à rêver du retour des Jeux olympiques. En 1859, le commandant Evangelis Zappas crée un concours olympique composé d'épreuves d'athlétisme à Athènes en présence du roi Otton I<sup>er</sup> et associé aux événements d'une foire-exposition. Événements éphémères, ces jeux montrent cependant la vitalité intellectuelle autour de cette idée olympique, cette nécessité ressentie par la culture européenne d'un retour vers ses racines corrélé à la pratique sportive.

En France, au début des années 1880, les lois scolaires font de l'enseignement la chose de l'État. Les affrontements relatifs aux personnels, aux locaux, aux disciplines touchent également l'éducation physique. Si la Ligue nationale de l'éducation physique (LNEP), créée par le journaliste Philippe Daryl (pseudonyme de Pascal Grousset), prône une éducation physique inspirée de l'Antiquité et hostile aux cléricaux, l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques (USFSA), attachée à l'amateurisme, soutient les idées du christianisme éducatif. Il faut donc resituer la proposition de Pierre de Coubertin dans un contexte favorable.

### **Pierre de Coubertin, portrait du rénovateur des Jeux**

Né en 1863, quatrième fils de Charles Frédy de Coubertin, orléaniste, descendant de noblesse de robe, et de Marie-Marcelle Gigault de Crisenoy, de famille légitimiste, il vit une enfance semble-t-il heureuse dans un milieu épris de monarchie. Il suit des études chez les Jésuites de la rue de Madrid à Paris. Élève doué, il obtient les baccalauréats ès lettres en 1880, ès sciences l'année suivante. Attiré par la carrière des armes comme bon nombre de jeunes aristocrates au début de la III<sup>e</sup> République, il se prépare à entrer à Saint-Cyr, mais échoue aux épreuves d'admission. L'échec de la voie militaire le conduit à envisager une carrière judiciaire, il commence des études de droit à l'Institut catholique de Paris.

Il adhère à l'idée que, dans l'intérêt national, l'élite sociale doit prendre en charge la protection des populations ouvrières par le patronage. Il fréquente des groupes de réflexion comme la « conférence Molé » et s'initie au libéralisme auprès de l'École libre des sciences politiques. Ses professeurs lui enseignent le caractère synthétique des lois constitutionnelles de 1875, appuyées sur la démocratie, la représentation nationale mais aussi des lois conservatrices et respectueuses des traditions. C'est par cette voie qu'il est confronté à l'esprit républicain qui apparaît alors comme porteur de progrès mais aussi capable de modération. En 1887, il semble se rallier à la République, alors que d'autres attendent 1889 et l'échec de Boulanger, ou encore le toast d'Alger, voire le ralliement prôné par la papauté. Les adversaires sont désignés, Coubertin s'oppose au « despotisme » et à « l'anarchie » pour mieux défendre liberté et propriété.

Le choix du libéralisme et du conservatisme le conduit à préférer le modèle anglais à la référence prussienne. En 1886, influencé par les lectures de Le Play et de Taine, il se rend en Angleterre et procède à une vaste enquête sur le modèle éducatif, tandis qu'en France, un choix majeur en ce domaine vient d'être fait par les républicains. Il voit dans la pratique d'activités physiques, associée à la responsabilisation des acteurs, la cause principale du dynamisme anglais, source de supériorité. Dès 1887, il lance en France une campagne pour la pratique du sport dans l'enseignement secondaire, sur le modèle de l'étudiant anglais des grandes universités, pratiquant aussi bien les humanités que l'aviron et capable de partir à la conquête du monde. Il cherche à créer une « République de *sportsmen* », selon P. Clastres, démarche renforcée par son voyage aux États-Unis la même année, en 1889. Respect des règles, respect de l'adversaire, expression de l'intelligence, de la puissance physique régulée, obéissance au capitaine, le sport est perçu comme moyen de renforcer l'union, la camaraderie, de donner du sens à l'expression de la virilité, mais aussi, et peut-être surtout, de former des élites sociales.

Coubertin multiplie les publications, ouvrages et revue (*La Revue athlétique*), les conférences, il organise un congrès international à Paris en 1889, parcourt les lycées de France à partir de 1890. La réception est mitigée. Si des écoles, comme l'École Monge, adhèrent rapidement, les écoles religieuses sont sceptiques. En 1891, le père Didon, à Arcueil, est le premier à faire adhérer une école catholique à l'USFSA. Il faut aussi souligner que la démarche de Coubertin s'oppose à l'ancienne pratique de la culture physique, qui s'apparente à la gymnastique militaire. De plus, elle se heurte à la création de la Ligue nationale d'éducation physique, dirigée par Pascal Grousset, ancien étudiant en médecine, journaliste d'obédience radicale, et qui revendique la pratique d'activités physiques pour tous, tout en défendant des pratiques françaises contre les sports anglo-saxons. Il crée en 1888 la Ligue nationale d'éducation physique. Pierre de Coubertin apparaît alors comme un républicain suspect, comme le défenseur des catégories sociales supérieures.

Pédagogue par la pratique, convaincu de la place que doit occuper le sport dans l'éducation, proche du second courant évoqué, Pierre de Coubertin ne revendique pas le culte du sport pour le sport. Épris de paix, il va faire des Jeux olympiques une œuvre d'entraide internationale et de progrès. Il formule pour la première fois l'idée de rénovation des Jeux olympiques le 25 novembre 1892 lors du cinquième anniversaire de l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques. Mais il ne soulève guère l'enthousiasme. Motivé par le mouvement étudiant international prônant l'organisation de rencontres sportives entre pays, il reprend l'idée en 1894, lors d'un rassemblement du sport amateur mondial à Paris, pour affirmer la nécessité d'organiser une paix mondiale par le sport, associant la dimension libérale au pacifisme. Coubertin n'est pas animé par la référence à l'Antiquité. Il s'appuie sur le pacifisme libéral anglo-saxon fondé sur l'élaboration d'un droit international, de rencontres entre les nations, sur le principe libéral d'éducation des peuples. Coubertin y associe le rôle du sport, sollicite les pacifistes libéraux, présents lors du congrès de 1894, comme l'Anglais Balfour, les Français Lavisso ou Passy.

Coubertin ne fait pas de la référence aux Jeux olympiques de l'Antiquité. Il refuse d'imiter l'antique parfois restauré par des Jeux comme ceux du Grec Zappas créés en 1859 et réservés aux seuls Grecs. Coubertin est attiré par les sports britanniques (boxe, *rowing* (aviron), tennis, football, rugby, course à pied...) et les sports de l'élite sociale nobiliaire (équitation, escrime). Il les estime supérieurs aux activités de gymnastique présentes en France, incapables de former la jeunesse pour redonner à la France une place en Europe après la défaite de 1871. Coubertin associe bien les pratiques sportives et la réussite d'autres États européens comme l'Allemagne, l'Angleterre.

En 1894, Coubertin, secrétaire général de la fédération de sportifs amateurs, essayiste peu réputé dans des revues sportives, n'a pas de véritable légitimité sur le congrès tenu en Sorbonne. Il réussit à imposer à l'ordre du jour du colloque la question de la rénovation des Jeux. La question des Jeux s'inscrit en fait dans un ensemble de questions relatives à l'organisation du sport mondial, notamment les relations entre l'amateurisme et le professionnalisme naissant lié à des démarches commerciales. Le professionnel déroge et abandonne la noblesse nouvelle du sportif au profit de revenus par la pratique sportive. Une grande partie des participants au congrès n'accorde que peu d'attention au projet olympique, ce qui permet à Coubertin d'agir sur la commission avec pour but l'organisation de Jeux à Paris en 1900. La musique de Gabriel Fauré sur l'hymne à Apollon retrouvé à Delphes l'année précédente envoûte le public fourni des congressistes. Un comité international olympique est créé. Des Jeux sont prévus pour 1900 à Paris. Cependant un envoyé de la monarchie grecque, l'homme de lettres Vikelas (ou Bikelas), réussit à se faire élire président du comité et à obtenir que des Jeux soient organisés à Athènes en 1896. À côté des sports anglais, des épreuves de gymnastique, de tir sont intégrées au programme. Des épreuves symboliques apparaissent aussi : le lancer du disque en mémoire du sculpteur Myron, le marathon, création de Michel Bréal, linguiste, féru de culture grecque, qui promet une coupe d'argent au vainqueur de l'épreuve.

Ainsi sont nés les Jeux olympiques modernes. Mais le projet s'inscrit dans un contexte plus général.



### 3. Charles Maurras aux Jeux olympiques d'Athènes en 1896 et déjà le nationalisme...

Charles Maurras, né en 1868 à Martigues, poursuit des études gréco-latines à Paris, où il devient journaliste littéraire. Homme politique, essayiste, rédacteur d'articles pour des journaux, il couvre les Jeux olympiques d'Athènes pour le journal *La Gazette de France*. Ce voyage le change profondément, l'orientant vers un nationalisme militant.

#### Charles Maurras. Lettre parue dans *La Gazette de France* le 17 avril 1896.

« En attendant, je contemple le rocher et le temple qu'il supporte sous leurs aspects les plus divers. Deux fois déjà j'ai vu le soleil se coucher, je l'ai vu deux fois se lever en avant ou en arrière de l'Acropole... Les Jeux qui auront lieu dans l'après-midi ne pourront manquer d'être infiniment agréables. Hier, la bise gâtait un peu le divertissement. Mes amis athéniens étaient fort en colère contre les nuées de leur ciel. Néanmoins, nous nous sommes fort divertis dans le spectacle. Le stade est très majestueux. Vous devez savoir que c'est l'ancien stade, revêtu de marbre par Hérode Atticus, puis ruiné et presque détruit, qui a été restauré grâce aux munificences d'un marchand grec d'Alexandrie, M. Averof. En pareille occasion, les Athéniens de la décadence eussent décerné à leur bienfaiteur quelque trois cents statues d'or massif ; on s'est contenté de lui en ériger une seule, en marbre fin. Elle s'élève sur un côté de l'entrée du stade. Nos Athéniens ne perdent pas une occasion de crier « Vive Averof ! » Ce cri est devenu en peu de temps aussi populaire que « Vive le Roi ! » Ou même « Vive le diadoque ! » (Le diadoque est l'héritier présomptif du trône, leur dauphin.) Mais revenons aux Jeux. Je vous dirai qu'ils sont fort beaux. Mais j'ai eu hier la douleur d'assister à trois victoires de gymnastes allemands. Trois fois le drapeau blanc et noir a été hissé sur le stade. La première, je dois le dire, cela n'a point été sans huées : le peuple entier était debout ; tout le monde criait « *adika ! adika !* » (injustice, injustice !) Il paraît que les juges avaient mal jugé ; la palme décernée à l'équipe allemande aurait dû revenir à l'équipe hellénique. Pourtant le beau travail de deux ou trois de ces barbares germains a fini par conquérir l'admiration générale. C'est qu'ils n'avaient point de concurrents français devant eux. Cette réflexion faite, j'ai pu m'abandonner au sentiment commun... Comme Athènes ressemble assez bien à Capharnaüm en ce moment, on n'est pas étonné d'y trouver le Père Didon. Il a prêché le jour de Pâques. Il a été fort éloquent. Il a dit les louanges de l'internationalisme, de la force physique, de quantité d'autres belles choses sur lesquelles nous reviendrons. Le Père Didon n'a même pas oublié les gloires antiques d'Athènes ; et il a eu un rapprochement fort ingénieux d'Athènes et de Paris, unies par la naissance et l'apostolat de saint Denys l'Aréopagite. »

Articles parus sous forme de lettres dans le journal qu'il représentait, *La Gazette de France*, publiés entre le 15 et le 22 avril 1896.

(Source : [http://maurras.net/pdf/maurras\\_jo.pdf](http://maurras.net/pdf/maurras_jo.pdf))

Toute la culture classique dont Maurras est porteur se retrouve dans cette première lettre : références à l'Acropole et au Parthénon, rappel de l'histoire d'une cité marquée par les constructions. L'auteur s'arrête longuement sur le mécénat moderne, reproduction de l'évergétisme grec classique : Georges Averoff est un homme d'affaires grec né en 1815 en Épire, mort en 1899, qu'une carrière professionnelle conduit en Grèce et en Égypte, à Alexandrie, où il finance des constructions d'écoles et de lieux publics. Répondant à la demande de la famille royale grecque, il a largement payé les premiers Jeux modernes, notamment la coûteuse reconstruction du stade panathénaïque en marbre blanc. Pendant les Jeux, il a accueilli les délégations et reçu des Athéniens ovations et remerciements classiques à travers l'érection d'une statue. Les références au père Didon (voir la partie consacrée à la [devise olympique](#)) soulignent également la présence de la France dans cette rénovation des Jeux.

Maurras, qui n'avait manifesté que peu d'enthousiasme à l'idée de couvrir les Jeux olympiques, qui avait pris son voyage comme un temps de rencontre avec les lieux de la culture classique change d'avis au contact des épreuves. Mais ce ne sont pas tant les exploits sportifs qui le séduisent que les rivalités nationales qui s'expriment. Les champs lexicaux utilisés par l'auteur lorsqu'il décrit les victoires allemandes en disent long sur les relations nationalistes qui se créent dans cette arène nouvelle. L'exploit sportif est à peine souligné (« l'admiration générale »), le « barbare germain » victorieux, le symbole national germanique flottant sur le stade, l'erreur de jugement comme élément de dramatisation, les grandes composantes du sport moderne dans sa médiatisation sont posées de façon très précoce par le verbe du créateur du nationalisme intégral. Ce voyage, et ce qu'il y a vu, a forgé chez Maurras l'idée que le sport pouvait jouer le rôle de vitrine des nations, une autre façon de faire la guerre.

La lettre suivante est plus subtile et intéressante pour l'argumentaire qu'elle développe. Maurras confronte les sentiments qui le conduisaient à refuser les Jeux modernes au moment de leur création à ceux qu'il éprouve au spectacle des Jeux et qui nourrissent une pensée politique dès lors favorable à cet événement. « Une conversion », nous dit l'auteur.

#### **Quatrième lettre de Charles Maurras parue le 19 avril 1896.**

« Nous avons fait la revue des spectateurs ; venons au spectacle lui-même. Venons à ces Jeux olympiques restaurés qui sont célébrés pour la première fois à Athènes (ils avaient été abolis par Théodose à Olympie en 394) et qui désormais auront lieu de quatre ans en quatre ans dans une des capitales de l'Europe.

Quand la première idée en fut publiée, j'avoue que je l'ai blâmée de toutes mes forces. Cette internationale nouvelle, l'internationale du sport me déplaisait. J'y voyais la profanation d'un beau nom. J'y voyais de plus un anachronisme ; des

olympiades grecques étaient possibles quand il existait une Grèce. Il n'y a pas, du moins il n'y a plus d'Europe : comment verrions-nous des olympiades européennes ? Enfin, ce mélange de peuples risquait, à mon sens, d'aboutir non point à un intelligent et raisonnable classement des nations modernes, mais aux pires désordres du cosmopolitisme. Or, je vous prie, à qui reviennent tous les bénéfices du cosmopolitisme ? Au moins cosmopolite des peuples, à la plus nationaliste des races. Je dis aux Anglo-Saxons. L'ère qui va s'ouvrir à Athènes ne fera qu'apporter un nouvel élément de vitalité et de prospérité à nos ennemis éternels. Le vocabulaire du sport contribuera à propager une langue dont la planète entière est déjà infestée.

Ainsi, raisonnais-je, et non point, je crois, sans vraisemblance ; je reçus là-dessus les vives remontrances de M. Pierre de Coubertin, le zéléateur de l'entreprise. Elles glissèrent sur mon esprit sans y faire de l'impression. Pourtant, la réflexion à laquelle je pus me livrer pendant deux années (juin 1894–mars 1896) ne laissa pas de nuancer ce premier sentiment. Le choix d'Athènes inclinait à plus de bienveillance. Il me semblait que sous l'Acropole, certaines barbaries ne pourraient se donner carrière, et que la suite des représentations athlétiques garderait l'influence de ce point de départ. Enfin, quand je bouclai ma valise, la bienveillance l'emportait. Puisque j'allais juger l'affaire de mes yeux, ne fallait-il pas qu'elle bénéficiât de mes doutes ?

L'expérience à laquelle j'ai assisté a consommé une conversion. Mes premières raisons ne manquaient point de fondement, mais elles étaient incomplètes. J'avais négligé deux grands traits. Pour ce qui est du cosmopolitisme, je ne voyais pas qu'il n'y aurait rien à craindre de ce côté, pour la bonne raison que, quand plusieurs races distinctes sont mises en présence, obligées à se fréquenter, bien loin de s'unir par la sympathie, elles se détestent et se combattent au fur et à mesure qu'elles croient se connaître mieux. Paul Bourget a fait avant moi cette observation ; mais j'en donnerai des images. Pour ce qu'est la prépondérance anglo-saxonne, j'avais oublié de noter qu'elle n'est si forte que parce qu'elle a procédé avec une lenteur savante, un mystère, un silence profondément gardé : les progrès n'ont pas été, comme ceux des Prussiens, d'une brusquerie foudroyante. Même aujourd'hui, quand les Anglo-Saxons sont les maîtres partout, on ne sait pas assez, on ne mesure pas quelle est leur vraie puissance. Elle est fondée en partie sur notre peu de savoir. Ces terribles envahisseurs bénéficient, dans une mesure fort large, de ce que nous ne savons au juste ni ce qu'ils sont, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils rêvent de faire. Les modernes olympiades auront l'avantage de montrer aux peuples latins le nombre, la puissance, l'influence, les prétentions insolentes, les ridicules de ces hardis prétendants à l'empire du monde. Il est possible que cela nous puisse procurer un quart d'heure d'angoisse. Nous serions le dernier des peuples si nous avions peur d'avoir peur. Voyant à nu ce grand péril, nous aurons une chance de moins d'y succomber.

Les deux ordres de réflexion que je viens de noter m'ont été suggérés, je dois le redire, par mes journées passées au stade. Je vous ai raconté comment l'ombre d'un avantage fait aux gymnastes allemands aux dépens des gymnastes grecs, souleva l'autre jour une véritable tempête. En revanche, la course de Marathon, dont les sept premiers arrivants étaient hellènes (le huitième était un Français) a excité, hier, par

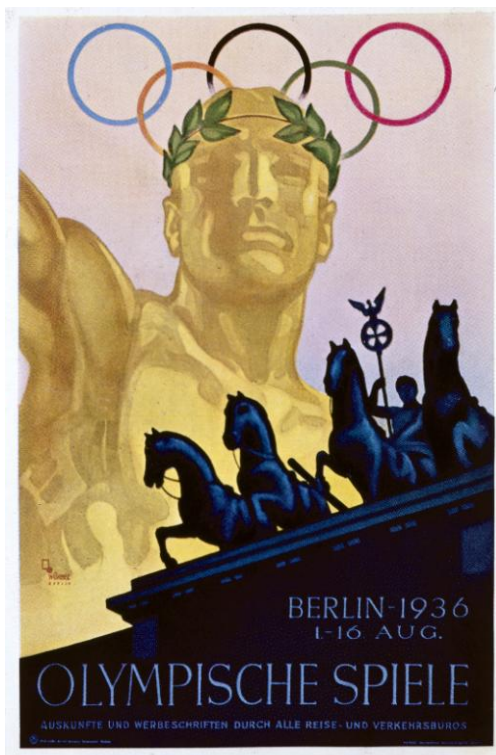
tout le peuple de Cécrops, une ivresse de joie, une force d'enthousiasme que je ne saurais peindre. « *Nénikikamen !* » Nous avons vaincu ! Lorsque le maillot blanc et bleu de M. Spiro Louys a été signalé, toutes les cigales attiques firent monter au ciel leur sèche et perçante chanson. « - *Ô nikitos ! Ô nikitos ! - Zitô !* » (Le vainqueur ! Le vainqueur ! Vive !...). Il n'était pas un bon Hellène qui ne fût en l'air, en criant : « *Ô marathonomachos ! Ô marathonomachos !* » (Le marathonomaque). Le drapeau national frémissait dans toutes les mains. Puis, le vainqueur rendu au terme, quels baisers et quelles étreintes de compagnons, d'amis, d'inconnus. On lui fait boire du café. On lui jette mille présents. On se cotise pour lui acheter quelques arpents de terre dans son village. Une dame de Smyrne lui offre, séance tenante, une chaîne d'or. Je connais bien ce peuple-là ; je l'ai vu aux arènes d'Arles et aux Naumachies de Martigues...

Notez que rien n'était plus légitime ni plus sensé que le triomphe de cet Hellène aux pieds légers. M. Louys distançait de beaucoup ses autres concurrents : il a franchi, en un temps fort court, la distance fort longue d'Athènes à Marathon. Je ne songe point à sourire de cette grande joie populaire, ni à m'en étonner ; j'en note simplement le caractère très national. On s'attriste si l'Hellène, sautant à la perche, manque la barre ou s'il risque d'exécuter moins parfaitement le rétablissement aux anneaux ; on fronce le sourcil si l'Allemand ou l'Américain ont plus d'adresse et de bonheur. De tels sentiments ne nuisent en rien à la justice. On admire ce qu'il est équitable d'admirer, toutefois on le fait de plus ou moins bon cœur suivant les honneurs engagés... »

Articles parus sous forme de lettres dans le journal qu'il représentait, *La Gazette de France*, publiés entre le 15 et le 22 avril 1896.

(Source : [http://maurras.net/pdf/maurras\\_jo.pdf](http://maurras.net/pdf/maurras_jo.pdf))

#### 4. Les Jeux olympiques en pays totalitaire : Berlin 1936



*Affiche officielle des Jeux Olympiques de Berlin en 1936 - Collection Kharbine-Tapabor*

Ces Jeux ont été très souvent étudiés notamment sous l'angle de la domination raciale, des exploits de Jesse Owens confrontés aux théories raciales des nazis. Ces Jeux ont souvent été présentés comme l'affirmation de la supériorité d'un régime.

Nous voulons, à partir d'un événement sportif de ces Jeux, la course du marathon, et de deux documents photographiques, montrer la complexité des enjeux.

Il y a aussi sur le sujet des images cinématographiques, tirées du film *Olympia* de Leni Riefenstahl, tourné en 1936, présenté en 1938.

##### **Des Jeux à Berlin**

Des onze villes candidates pour organiser les Jeux de 1936 au congrès du CIO de 1930, il n'en reste plus que quatre en 1931 : Barcelone, Berlin, Budapest et Rome. Ces deux dernières se retirent et Berlin obtient 43 voix sur 67 votants contre seize pour Barcelone. Après avoir vu ceux de 1916 annulés pour fait de guerre, la ville peut enfin organiser les Jeux. Le village bavarois de Garmisch-Partenkirchen obtient en juin 1933 l'organisation des Jeux d'hiver.

Les nazis sont parvenus au pouvoir à la fin du mois de janvier 1933 ; le CIO s'interroge mais ne modifie pas le choix initial. Dès 1933, le gouvernement Hitler remplace le comité



d'organisation par un comité plus proche de ses vues, soutenu aussi par un comité de propagande des Jeux, même si Hitler assure au président du CIO, le comte conservateur belge Baillet-Latour, que les règles de l'olympisme seront respectées. Mais de fait, l'olympisme, qui appartenait au monde d'une élite sportive amateur et oisive, bascule dans l'univers politique des États autoritaires et totalitaires. Les nazis ne font pas du sport un enjeu majeur en 1933, mais, sous l'influence de J. Goebbels, ils prennent vite conscience de l'intérêt que représente l'activité physique associée aux manifestations collectives.

Le nouveau pouvoir s'empare de la préparation des Jeux, multiplie les constructions, dont le grand stade dans la banlieue de Berlin sur le site prévu pour les Jeux de 1916. Il aménage l'environnement des Jeux, notamment les axes de transports (autoroutes, métro...) et un village olympique moderne à 15 kilomètres du stade. La photographie du marathon à mi-parcours montre une route bétonnée, image d'une modernité allemande. Il s'agit bien « d'une orchestration nazie des Jeux » selon l'expression de P. Clastres.



*Le champion coréen Kitei Son (Son Ki-chong) portant les couleurs de l'Empire japonais lors de l'épreuve du marathon aux Jeux olympiques de Berlin en 1936 (© CORR/HO/AFP).*



Les images soulignent le recours massif à la foule, présente dans le stade plein, sur le parcours du marathon. Dès l'ouverture des Jeux, le 1<sup>er</sup> août, les jeunesses hitlériennes défilent, la ville, drapée de croix gammées, assiste à la présentation de la flamme venue d'Olympie, l'un des clous du spectacle. Puis la cérémonie d'ouverture dans le stade associe un contenu nazi à la tradition olympique du défilé des délégations, en tête la Grèce dont le porte-drapeau est Spiridon Louys, le vainqueur du marathon de 1896.

La proximité des saluts nazi et olympique (mis en forme aux Jeux d'Anvers en 1920, bras droit plié puis tendu à l'horizontale sur le côté) rend le salut des délégations devant la tribune officielle pour le moins ambigu. Les saluts de la délégation française lors de la cérémonie d'ouverture sont ainsi applaudis comme salut nazi. Malgré les mouvements favorables au boycott, le CIO a maintenu les Jeux à Berlin au nom du refus d'associer olympisme et politique. Le regard traditionnel fait de ces Jeux une tribune du nazisme, mais il est aussi avéré que pendant leur déroulement, des pratiques nazies de l'encadrement de la société allemande ont été suspendues, comme si les Jeux avaient servi « ... à masquer la vraie nature du régime... » et à donner aux Allemands « ... l'idée que le nouveau régime était universellement admiré et respecté », comme l'explique P. Clastres.

### **Kitei Son ou Sohn Kee-Chung ? Japonais ou Coréen ?**

Le vainqueur du marathon des Jeux de Berlin possède la particularité de porter deux noms et de participer à de nouveaux Jeux olympiques douze, puis cinquante-deux années après sa victoire. L'histoire olympique de ce coureur de grand talent est indissociable de celle de l'Asie pendant les années trente. Après la guerre russo-japonaise de 1905, le traité de Portsmouth permet au Japon d'instaurer un protectorat sur la Corée, qui devient annexion en 1910, désignée par les Japonais sous le nom de fusion nippon-coréenne. La politique coloniale conduite est très dure et suscite des résistances. Cependant les Coréens à l'étranger représentent le Japon.

Sohn Kee-Chung est né en août 1914. Étudiant, il conduit en parallèle une carrière exceptionnelle de coureur de fond, vainqueur de neuf marathons sur douze courus avant 1936 et détenteur du meilleur temps jamais réalisé en 1935, en 2 h 26 min 42 s. Il est retenu dans l'équipe du Japon occupant la Corée. Son nom est transcrit en langue nipponne en Kitei Son. Avec l'ensemble de l'équipe du Japon, il a traversé l'Asie puis l'Europe orientale en train. Lors des Jeux, les épreuves n'ont pas toutes la même portée politique ou symbolique. Les marathoniens incarnent des valeurs importantes pour les nazis : volonté, maîtrise de soi, endurance au mal. Le dimanche 9 août, à 15 heures, devant des centaines de milliers de personnes (100 000 dans le

stade et peut-être un million sur le parcours), encadrés par 39 000 volontaires, avec la participation d'un service d'ordre portant le brassard à croix gammée, les marathoniens engagent l'une des épreuves les plus attendues. La photographie montre le passage à mi-parcours de deux concurrents : ils courent sur la piste bétonnée du circuit automobile de l'Avus, une longue ligne droite de 17 kilomètres, qui sert aussi d'autoroute, que l'on parcourt dans un sens puis dans l'autre après ce virage serré, dans le bois de Grünewald. La ligne droite donne une dimension particulière aux images de Leni Riefenstahl, car la cinéaste fixe l'effort, l'allure régulière, la foulée droite d'un coureur que le parcours ne distrait pas. Kitei Son remporte l'épreuve devant l'anglais Harper et son compatriote Nan Shoriu, Nam Seun Yong de son véritable nom, lui aussi Coréen courant pour le Japon.

Sur le podium olympique, les deux Coréens médaillés baissent la tête lors de l'hymne japonais. Le lendemain, le journal coréen *Dong-A Ilbo* titre « Victoire coréenne à Berlin » avec la photographie du podium, photographie truquée, car les écussons au drapeau japonais ont été effacés. Le journal est suspendu de longs mois, ses responsables sont enfermés. Le coureur refuse ensuite de courir pour le Japon et entre en résistance contre l'occupant.

En 1948, il est porte-drapeau de la Corée aux Jeux de Londres et l'un des porteurs de la flamme olympique entrant dans le stade de Séoul lors des Jeux de 1988, sous les applaudissements interminables de la foule sud-coréenne du stade olympique. Pendant ces Jeux, les athlètes japonais ont été régulièrement conspués, tant le passif historique entre les deux pays est lourd, avec à l'époque le refus par le Japon de reconnaître ses responsabilités dans les atrocités de guerre en Corée, notamment celles commises sur des milliers de femmes coréennes, déportées et réduites en esclavage sexuel pour l'armée japonaise en campagne.

Kitei Son abandonne le maillot japonais dans la foulée des Jeux, préférant un autre combat, celui de la liberté de son peuple et l'indépendance de son pays.



*Le podium du marathon aux Jeux olympiques de Berlin le 9 août 1936. De gauche à droite : NAN Shoru (Japon/Corée) 3<sup>e</sup>, SON Kitei (Japon/Corée) 1<sup>er</sup> et HARPER Ernest (Grande Bretagne) 2<sup>e</sup>. (CIO).*

### Les jeux de la modernité

Les Jeux de Berlin sont marqués par des nouveautés en matière médiatique : en amont, une campagne de propagande diffuse des milliers de brochures, de cartes postales, de posters. Pendant les Jeux, l'utilisation de la bande magnétique fait évoluer la radio, le média le plus important (2 500 heures d'émissions en 28 langues). Des milliers de kilomètres de câbles pour les connexions téléphoniques, des télétypes pour transmettre l'information, une tribune de presse de plus de mille places pour couvrir l'événement, avec des photographes venus du monde entier. Des essais de télévision par câble à raison de huit heures par jour.

Au-delà de l'éphémère, les autorités nazies offrent des moyens gigantesques pour filmer les Jeux à une cinéaste qui a déjà livré au nazisme *Le Triomphe de la volonté* en 1932. Pour tourner *Olympia, Les Dieux du stade* en français, elle obtient l'autorisation de filmer partout, d'installer des moyens modernes (l'utilisation du ralenti, rails pour travelling par exemple, caméra en caisson pour filmer sous l'eau...). L'œuvre est controversée, certains dénoncent le soutien au nazisme, l'exaltation de la force. D'autres soulignent qu'elle est aussi une production d'une grande modernité technique et une ode à l'effort sportif, une esthétique du muscle, du mouvement. Pendant le marathon, elle fait suivre les athlètes qu'elle fait filmer de façon latérale par des caméras posées dans des véhicules.

Pour les sportifs, la modernité consiste ici en un soutien logistique par le chronométrage des temps intermédiaires pour que les athlètes construisent leur course, ainsi que la multiplication des postes de ravitaillement pour rendre la chaleur berlinoise supportable.

Les photographies des Jeux de Berlin se retrouvent dans de nombreux organes de presse, au-delà des journaux et revues spécialisés. Des images du film tourné par Leni Riefenstahl sont présentées en avant-première lors de l'exposition internationale de 1937 à Paris. Les canons antiques de la beauté de l'athlète y sont mis en valeur mais associés à la recherche de la beauté parfaite, d'où l'esthétisme des postures sportives, symbiose des corps antiques et aryens. La statuaire parfaite des Grecs est prolongée par le corps pur de l'athlète allemand, d'où les choix du discobole, du lanceur de javelot... Le corps sain, musclé, esthétique, entraîné, c'est-à-dire préparé à l'effort, est le reflet de la nation, pas seulement en Allemagne. Les images produites pour le marathon mettent en valeur l'intensité de l'effort, le dépassement de soi, la recherche d'une esthétique de la course (foulée, gestes des bras, port de la tête, efficacité du geste, dans un effort qui impose l'économie pour durer), valeurs portées par la cinéaste. La victoire japonaise est célébrée comme celle d'un allié, mais pour Leni Riefenstahl, l'essentiel est bien ailleurs.

Ainsi cette épreuve si importante lors des Jeux olympiques s'inscrit-elle parfaitement dans une mise en perspective du sport comme composante de l'histoire politique, diplomatique, culturelle.

**Boycotter Berlin, les Olympiades populaires**



*Affiche des «Jeux olympiques du Peuple» organisés à Barcelone du 19 au 26 juillet 1936 (© Iberfoto/Photoaisa/Roger-Viollet).*

En juillet 1936, Barcelone s'apprête à accueillir les Olympiades populaires pour les athlètes boycottant les Jeux officiels de Berlin. Il s'agit en quelque sorte de contre-jeux dans une Europe traversée par le clivage démocraties, États autoritaires, des jeux antifascistes interrompus par le début de la guerre civile le 18 juillet. La capitale catalane avait fait partie des



villes candidates en 1931 mais Berlin lui avait été préférée par le CIO au nom du retour de l'Allemagne dans le concert des Nations, à la SDN notamment. Dans un climat international troublé tant en Asie qu'en Europe, l'arrivée des nazis au pouvoir provoque un grand mouvement international favorable au boycott de Berlin. Des villes comme Prague ou Anvers se proposent comme alternative à la capitale allemande.

En février 1936, le *Frente popular* propose d'organiser des jeux, soutenus par de nombreux mouvements syndicaux, des partis politiques, des associations. Vingt-deux pays inscrivent plus de 5 000 athlètes pour une cérémonie d'ouverture fixée au 19 juillet. En France, les opinions politiques se partagent entre une extrême droite qui défend les Jeux de Berlin et des forces de gauche favorables à la manifestation de Barcelone. 1 200 athlètes sont sélectionnés début juillet en présence de Léo Lagrange, le secrétaire d'État du Front populaire aux Sports et aux Loisirs, pour ces contre-jeux. Si ce membre du gouvernement, qui appuie sa politique sur la jeunesse, soutient les jeux populaires et favorise le départ des sportifs pour Barcelone, Léon Blum refuse quant à lui la participation de l'État et fait prendre en charge les déplacements des athlètes par les fédérations sportives. L'Assemblée, le 9 juillet 1936, vote la participation de la France aux Jeux de Berlin, avec un engagement de la droite et une abstention de la gauche. Pierre Mendès France a de son côté voté contre !

Dans la nuit du 18 au 19 juillet 1936, les premiers combats du *Pronunciamiento* de Franco touchent Barcelone. Le 23, le comité exécutif des Olympiades populaires décide l'annulation des Jeux. Le gouvernement français fait rapatrier par navire les athlètes français, dont certains restent combattre le fascisme d'une autre façon, en entrant dans la guerre civile. L'attitude de neutralité, de soutien du bout des lèvres, du gouvernement français lors de la guerre d'Espagne est ainsi posée.



## 5. L'Afrique s'empare des Jeux

### Un effet de la décolonisation, les Africains s'emparent des Jeux

Dans des démarches pédagogiques classiques, le professeur associe souvent décolonisation, accession à l'indépendance, entrée à l'ONU en soulignant l'élévation du nombre des pays membres de l'organisation internationale à partir des années cinquante et la forte augmentation lors des années soixante. Les listes des pays envoyant des délégations nationales aux Jeux olympiques suivent la même trajectoire comme le montre le tableau suivant.

**Tableau du nombre de pays présents aux JO et leur continent d'origine**

Ville et année	Nombre de pays	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
Athènes 1896	14		2		11	1
Paris 1900	24		5	1	17	1
Saint-Louis 1904	12	1	3		7	1
Londres 1908	22	1	3	1	16	1
Stockholm 1912	28	2	3	2	20	1
Anvers 1920	29	2	5	2	18	2
Paris 1924	44	2	10	4	26	2
Amsterdam 1928	46	3	9	4	28	2
Los Angeles 1932	37	1	8	4	22	2
Berlin 1936	49	2	12	6	27	2
Londres 1948	59	2	17	14	24	2
Helsinki 1952	69	4	18	16	29	2
Melbourne 1956	67	6	17	19	22	3
Rome 1960	81	12	18	21	29	3
Tokyo 1964	94	22	22	21	27	2
Mexico 1968	112	25	31	23	30	3
Munich 1972	121	30	31	26	31	3
Montréal 1976	92	6	33	19	30	4
Moscou 1980	80	22	15	13	28	2
Los Angeles 1984	140	42	35	30	26	7
Séoul 1988	157	41	37	37	31	11
Barcelone 1992	168	46	38	36	37	11
Atlanta 1996	197	52	42	46	45	12
Sydney 2000	197	53	42	44	46	14
Athènes 2004	200	53	42	44	48	15
Pékin 2008	202	53	42	43	49	17
Londres 2012	204	53	41	43	49	17

*Tableau établi à partir des statistiques du CIO.*

Les premiers Jeux d'Athènes sont européens. Très peu de pays sont présents ; les États-Unis, le Chili et l'Australie ont rejoint quelques pays européens, la Russie est absente. Jusqu'aux Jeux de Berlin, les pays européens sont toujours majoritaires, même à Saint-Louis et Los Angeles. Jusqu'à Mexico, ils forment le contingent le plus important. Quatre ans avant, aux Jeux de Tokyo, les quatre principaux continents sont proches en termes de représentation. La décolonisation offre au monde olympique, à partir de Londres en 1948, des pays asiatiques plus nombreux et, à partir de Rome en 1960, des Africains. Si les boycotts de Montréal et de Moscou marquent un temps d'arrêt, à partir de Los Angeles en 1984, le continent africain est celui qui offre le plus grand nombre de délégations et ce malgré la multiplication des pays européens issus de la décomposition de l'empire soviétique, ou de l'ex-Yougoslavie.

Les premiers pays africains à participer sont l'Afrique du Sud, puis en 1912 l'Égypte : une Afrique « blanche » anciennement coloniale, rejointe par la Rhodésie en 1928, ou à colonisation atténuée. Ils sont suivis par les premiers pays d'Afrique noire en 1952, le Ghana et le Nigeria issus de la décolonisation britannique, alors en cours. Si l'on excepte les Jeux de Montréal marqués par le boycott des pays africains (voir partie « [Des jeux boycottés](#) »), l'Afrique devient le continent majeur en attendant de l'être dans les palmarès.

### **Abebe Bikila, premier athlète d'Afrique noire médaillé d'or olympique, revanche de l'Éthiopie ?**

Le marathon des Jeux olympiques de Rome offre une confrontation originale entre l'histoire ancienne et contemporaine d'un grand pays européen et les incroyables qualités athlétiques d'un petit homme des hauts plateaux éthiopiens nommé Abebe Bikila.

Rome accueille les Jeux d'été de 1960. Les organisateurs italiens font les choses en grand pour le marathon, en proposant un parcours magnifique à travers la ville, associant les monuments de la Rome impériale (les forums, le Colisée...) et de l'unité italienne (le Vittoriano, siège du soldat inconnu italien). Ils veulent affirmer les caractères de ce peuple dominateur du temps de l'empire romain, de ce peuple structuré en État nation lors de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, du peuple se relevant des malheurs de la guerre récente. La grandeur passée de l'Italie sert de toile de fond à l'affirmation de la modernité nouvelle du « miracle italien » de la reconstruction : un parcours pour l'histoire plurimillénaire d'une ville, d'un peuple.

La course se déroule en fin d'après-midi pour arriver aux flambeaux dans la nuit romaine au pied de l'arc de triomphe de Constantin et non dans le stade olympique, pour limiter les effets de la chaleur aussi.

Né en 1932, trois ans avant l'invasion de son pays par les armées italiennes, Abebe Bikila, berger dans son enfance, doit s'engager dans l'armée éthiopienne d'Hailé Sélassié pour assurer un revenu à sa famille. Il a vécu enfant la présence italienne, dernière conquête coloniale d'une Europe déjà affaiblie mais livrant au monde des États totalitaires. Jeune serviteur d'un régime qui a recouvré la liberté, il est admiratif des soldats athlètes porteurs du survêtement floqué au nom du pays lors des Jeux de Melbourne en 1956. Il s'entraîne puis est repéré en vue du marathon olympique pour lequel il est sélectionné. Il court pieds nus et remporte en un temps record de 2 heures 15 minutes le marathon devant un public romain admiratif.



*Arrivée du marathon remporté par l'éthiopien Abebe Bikila devant l'Arc de triomphe de Constantin et le Colisée lors des Jeux olympiques de Rome en 1960 (© John G. Zimmerman/Sports Illustrated/Getty Images).*

Pour les Éthiopiens, le symbole est fantastique. Franchir en vainqueur, en Italie, devant l'arc de triomphe d'un conquérant, d'un civilisateur, la ligne d'arrivée du marathon olympique transforme Abebe Bikila en héros de la nation éthiopienne, honoré à son retour comme celui qui a dominé l'Italie, l'ancienne puissance coloniale. Retournement de l'histoire, la petite et frêle Éthiopie envoie son soldat le plus valeureux, tout aussi frêle que l'État qu'il représente. Comme dans un combat antique qui décide du sort des nations en une lutte singulière, Abebe Bikila fait chuter le colonisateur, interpelle le monde et devient le premier athlète d'Afrique noire

champion olympique, première ligne d'un long palmarès. Il remporte également la victoire aux Jeux de Tokyo, quatre années plus tard. Son statut de héros national se lit ensuite au deuil éprouvé par le pays tout entier quand il décède en 1973, à l'âge de 41 ans. L'Éthiopie pleure son héros.

## 6. Les Jeux olympiques, une vitrine ?

### *Mexico, 1968, la question des droits civiques s'invite aux Jeux olympiques*

Le printemps 1968 est marqué dans le monde entier par des mouvements de revendication, des manifestations de jeunesse, des remises en cause d'un ordre jugé ancien. Aux États-Unis, la communauté noire lutte depuis de longues années pour l'obtention et l'application de droits civiques égaux à ceux de la communauté blanche. Le 4 avril 1968, Martin Luther King est assassiné à Memphis. Militant pacifiste, prix Nobel de la paix en 1964, adepte de la non-violence et de la désobéissance civile, l'un des meneurs de la communauté noire disparaît. Cet événement libère des tensions en un printemps particulièrement violent en Californie et en Caroline du Sud. Les groupes politiques comme les *Black Panthers*, affirmant le *black power*, entrés en lutte pour l'affirmation des droits civiques, affrontent le pouvoir, notamment le FBI. La lutte des Noirs américains pour atteindre leurs objectifs doit remplacer l'attente de l'application des lois, et ne pas se contenter de la promotion de quelques sportifs, intellectuels, artistes noirs devenus porte-parole dans la société blanche dominante.

Ainsi les sportifs noirs américains ont-ils conscience d'être au premier plan de la lutte. Les athlètes les plus importants, présents sur les campus californiens, côtoient des mouvements appelant au boycott des Jeux prévus pour octobre 1968. En fait, les sportifs noirs étaient divisés sur la question, car le sport permettait l'intégration de nombre d'entre eux ou offrait une visibilité au mouvement. C'est cette stratégie de la vitrine qui va être retenue. Parmi les grands champions, Lee Evans, John Carlos sont plutôt favorables au boycott. D'autres, comme Charly Greene, préconisent des manifestations sur place. De fait, l'opinion publique américaine informée par des médias sait qu'un mouvement s'organise pour utiliser sous une forme ou une autre les Jeux afin de manifester contre le traitement de la communauté noire par la communauté blanche. Un défilé à part lors de l'ouverture, un maillot noir pour concourir, un refus d'écouter l'hymne américain en cas de victoire, voire un refus de monter sur le podium en association avec le drapeau, de nombreuses possibilités sont discutées par les athlètes. Le 19 juillet, après les sélections américaines, Lee Evans déclare que les athlètes, par un vote, ont décidé « presque à l'unanimité d'aller à Mexico. Mais il y a également unanimité pour protester d'une manière ou d'une autre à ces Jeux. Ce que sera cette protestation, je ne le sais pas encore » (propos rapportés par le journal *L'Équipe*).

Totalement incapable de mesurer la situation le directeur du comité olympique américain, Everett Barnes menace d'exclusion tout fauteur de troubles, relayé par Avery Brundage, président du CIO. Les athlètes noirs américains en appellent à la démission de Brundage. Pendant les Jeux, des rapprochements quelque peu artificiels ont lieu entre athlètes

américains et africains. En désaccord sur les formes d'action, les athlètes décident d'agir comme ils le sentent. Le podium de la course du 100 m, avec pourtant Greene à la troisième place, ne donne lieu à aucune manifestation.

Dans la course du 200 m, Tommie Smith bat le record du monde, devant l'Australien Peter Norman et John Carlos. La démonstration politique se concentre sur la cérémonie protocolaire de remise des médailles. Brundage, que les athlètes noirs considèrent comme le porte-parole du racisme blanc américain, est absent de la cérémonie. Les deux athlètes retirent leurs chaussures pour souligner la pauvreté de la communauté noire, Carlos, survêtement ouvert montre un maillot noir, il porte un collier de perles noires, ils affichent de longues chaussettes noires, les associant au *Black Power*. Au moment où l'hymne américain retentit, ils lèvent un poing ganté de noir (anecdote vraisemblable, le bras droit pour l'un, gauche pour l'autre, car Carlos ayant oublié sa paire de gants ils ont dû partager celle de Smith !) et baissent la tête.





*Le podium du 200 mètres masculin lors des Jeux olympiques de Mexico le 16 octobre 1968. De gauche à droite : Peter Norman (Australie) 2e, Tommie Smith (États-Unis) 1<sup>er</sup>, John Carlos (États-Unis) 3<sup>e</sup>. Smith et Carlos font le signe du « Black Power » (© Topfoto/Roger-Viollet).*

[La course et les images du podium sur le site de l'INA.](#)

Bien qu'il fût passé sous contrôle policier dix jours avant l'ouverture des Jeux, suite aux événements de la place des Trois Cultures, le public dans le stade siffle, ne comprenant pas le

contenu revendicatif de l'attitude des athlètes américains. Les autorités sportives américaines présentes à Mexico suspendent rapidement les deux protestataires qui ont expliqué en conférence de presse l'enjeu de leur combat. Brundage accroché à la conviction que des problèmes politiques ne se règlent pas aux Jeux olympiques, exige davantage et menace même de suspendre l'ensemble de l'équipe américaine. Smith et Carlos sont exclus des Jeux. Peter Norman, par solidarité, a porté sur le podium un badge de *Olympic project for human rights* proposé par ses deux compères. Il est lui aussi sanctionné par l'équipe australienne.

Nous pourrions clore ici ce commentaire en rappelant combien pour les deux athlètes la vie fut ensuite compliquée. Mais les Jeux continuent et d'autres Noirs américains entrent en action. Lee Evans, en améliorant le record du monde, remporte le 400 m devant Larry James et Ronald Freeman. L'extraordinaire triplé lors de la course la plus rapide jusqu'alors se traduit par une montée sur le podium avec le béret des *Black Panthers* sur la tête de chacun d'eux et le poing levé au moment de l'hymne. Aucune sanction n'est prononcée contre ceux dont il est attendu qu'ils pulvérisent le record du monde du relais 4 fois 400 m quelques jours plus tard. Le sauteur en longueur Bob Beamon leva lui aussi le poing sur le podium dont il occupait la plus haute marche.

Le geste de Smith et Carlos fit avancer la cause des Noirs aux États-Unis d'Amérique comme du reste le refus de Cassius Clay de servir au Vietnam, en la médiatisant.

**Munich 1972, des Jeux olympiques otages du Moyen-Orient ?**



*Monument commémoratif aux athlètes israéliens tués lors de la prise d'otages, Jeux olympiques de Munich, 5 septembre 1972. La plaque est placée devant le bâtiment d'hébergement de la délégation israélienne lors des Jeux (© Olf/imagebroker/Age Fotostock).*

Le 26 août 1972, le président de la République fédérale d'Allemagne ouvre les Jeux de la XX<sup>e</sup> olympiade dans un stade d'un nouveau genre, réflexion d'architecte sur la résistance de matériaux, sur l'approche écologique, le mot n'est pas encore à la mode, de l'insertion des lieux bétonnés de rencontres sportives dans un écrin de verdure. Le toit ultra-léger qui ne couvre qu'une partie du stade rappelle encore aujourd'hui cette démarche. Par les quelques mots d'une formule ritualisée, la République fédérale allemande appartient désormais aux États reconnus, elle vient de devenir membre de l'ONU et accueille la grande fête de la jeunesse sportive mondiale. En 2005, dans un film éponyme, Steven Spielberg met en scène Munich. Un autre Munich, celui de la prise d'otages, de l'exécution d'athlètes israéliens.

Dans les années 1960, le terrorisme révolutionnaire, lié aux mouvements de décolonisation, dont la volonté était d'instaurer des sociétés nouvelles, disparaît avec la mort de Che Guevara. Le terrorisme prend alors une voie internationale. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) naît en mai 1964, Yasser Arafat en devient le président en 1969 et radicalise les

comportements de l'organisation. Cette dernière est chassée de Jordanie en 1970 dans des conditions particulièrement violentes avec de multiples massacres. Le mouvement terroriste palestinien Septembre noir voit alors le jour. Les conditions difficiles de la pratique politique au Moyen-Orient poussent cette organisation à faire connaître ses revendications par l'acte terroriste inscrit dans l'actualité, détournements aériens, attaques de lieux de pouvoir dans ce que Leila Khaled (membre du FPLP) nomme le terrorisme publicitaire.

En 1972, les Jeux olympiques, événement médiatisé à échelle mondiale, deviennent un lieu tout désigné. Interpol, mais aussi la police allemande, souligne les mouvements de Palestiniens en Europe, les autorités israéliennes elles-mêmes sont inquiètes, des attentats palestiniens contre les Israéliens se produisent, parfois avec la présence de terroristes étrangers comme Okamoto en mai 1972 à Tel Aviv. Mais elles remettent la sécurité de leurs athlètes entre les mains de la police munichoise.

Lors de la prise d'otages pendant les Jeux de Munich, les revendications des Palestiniens affirment bien la dimension internationale de ce terrorisme qui exige la libération de prisonniers palestiniens en Israël mais aussi de Syriens, de Libanais, d'Okamoto, ou encore d'Andreas Baader et Ulrike Meinhof, chefs internés de la fraction armée rouge allemande.

Facile à réaliser dans un environnement bon enfant de fête et de paix, la prise d'otage fait des Jeux non un objectif mais un moyen de médiatisation de la cause palestinienne. Le déroulement et la fin tragique donnent une autre dimension. L'avancement des négociations, la fermeté du gouvernement israélien refusant de négocier, l'amateurisme des autorités locales qui ne maîtrisent à aucun moment la médiatisation de l'événement, la violence du commando favorisent la fin tragique de l'événement : une fusillade nourrie sur le tarmac de l'aéroport entre terroristes et « tireurs d'élite » de la police allemande se termine par l'exécution des otages.

Les conséquences de l'événement furent multiples. Le président du CIO, Avery Brundage obtient tout d'abord la poursuite des épreuves dans une approche classique de la distinction entre Jeux olympiques et politique mais aussi avec l'argument de donner sens aux morts en poursuivant le message de paix que représente l'olympisme. Avery Brundage, président du CIO pour quelques jours encore, soumis à une première pression politique avant les jeux suite à l'exclusion de la Rhodésie, associe la reprise des Jeux à Munich après les événements à un échec de la tentative d'immixtion de la politique dans le sport !

L'amateurisme des autorités allemandes dans la négociation, dans le déroulement des derniers instants a aussi une conséquence dans les démocraties occidentales sur l'organisation de la lutte antiterroriste. La République fédérale lâche ensuite lors d'un détournement d'avion les acteurs arrêtés vivants le 6 septembre 1972, comme si elle refusait d'endosser le manteau du juge.



Israël réagit très rapidement. Face à la violence terroriste, face au soutien dont bénéficie la cause palestinienne en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, l'armée organise des représailles contre les bases palestiniennes au Liban. Au-delà de ces raids dénoncés par le conseil de sécurité de l'ONU, le Mossad entre dans une démarche de long terme contre les acteurs et organisateurs des événements de Munich à travers l'opération « Colère de Dieu » qui permet d'abattre quelques leaders palestiniens.

**Paul Guimard, « La fin de l'innocence »**

« Je ne crois pas que les morts d'Israël entraînent les Olympiades dans leur tombe. La beauté des exploits de ceux qui en sont les héros est irrésistible, et la télévision leur donne une dimension immense. Mais les Jeux olympiques devront se démaquiller d'une littérature révolue. Ils devront se constater pour ce qu'ils sont : une lutte féroce d'intérêts matériels et de prestiges nationaux, la continuation de la politique par d'autres moyens. Seuls, ses acteurs resteront jeunes. Comme nous, leurs spectateurs, les Jeux olympiques ont vieilli. Comme nous, ils survivront, mais ils ne seront plus jamais innocents. »

*L'Express* (France), 11 au 17 septembre 1972, p. 13.

L'auteur des *Choses de la vie* est éditorialiste à *L'Express* de 1971 à 1975. Il a été journaliste dans un journal de l'Ouest, *L'Ouest-Éclair*, au début de sa carrière professionnelle, spécialiste des courses hippiques puis des faits divers, avant de devenir écrivain.

## 7. Les Jeux au cœur de la guerre froide

### Le CIO face aux relations internationales : un neutralisme pro-occidental

Les membres du CIO, notamment le président, se donnent la dimension de diplomates, hors du cadre d'un État mais porteurs d'un certain nombre de valeurs mises en application dès les origines en 1894. Ces valeurs sont : l'affirmation de la supériorité de la paix, la fraternité entre peuples, la solidarité entre les Nations, dans le respect des règles édictées et des adversaires, visant le progrès, la perfection humaine comme l'incarnent quelques devises bien connues. Animé par ces valeurs, le CIO prend place dans un monde bouleversé par des tensions, parfois guerrières, opposant les États, qu'ils appartiennent au monde des puissances comme dans l'entre-deux-guerres ou lors de la guerre froide, qu'ils appartiennent à des mondes moins écoutés comme le tiers-monde à partir des années 1960. Dès lors, peut-il se maintenir dans un neutralisme qui le conduit à refuser l'intrusion du politique dans les affaires sportives olympiques ? Ses choix tout au long du XX<sup>e</sup> siècle ne traduisent-ils pas plutôt dans un premier temps un conservatisme politique, puis une orientation pro-occidentale, teintée de neutralisme, selon l'expression de P. Clastres ? Le passage à des Jeux « commerciaux » avec J. A. Samaranch est-il une réponse à l'impasse créée par les boycotts des années 1976, 1980 et 1984 ?

De quels moyens le CIO dispose-t-il ? Peut-il être un acteur sérieux des relations internationales ? Est-il pris au sérieux ?

Le CIO dispose d'un moyen de pression extraordinaire et dont le poids s'exerce d'une façon sans cesse affirmée, notamment depuis 1952 avec l'arrivée dans la sphère olympique de l'URSS et de ses satellites. En choisissant de faire des Jeux olympiques un terrain d'expression du message politique, sociétal, culturel qu'elle incarne, l'URSS les transforme en un moyen de poursuivre la guerre par d'autres façons, en un moyen d'évaluation de la pertinence du modèle. Mais les Jeux n'appartiennent pas aux États. Le CIO, acteur depuis de longues années des relations internationales, joue pendant la guerre froide un rôle important, sans le surestimer. D'autres moyens complètent sa « panoplie » d'intervention : l'octroi des Jeux à une ville hôte, l'invitation des comités olympiques nationaux affiliés (il s'agit d'une obligation pour participer), la cooptation de nouveaux membres, mais aussi l'introduction de nouveaux sports et de nouvelles épreuves, le retrait d'autres...

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, le CIO se trouve dans une position délicate. Les Jeux de 1940 et 1944 n'ont pu avoir lieu et ceux de 1936 (Garmisch-Partenkirchen et Berlin) sont réinterprétés comme la vitrine d'un régime totalitaire raciste, vitrine dans laquelle le CIO s'est compromis, au mieux par neutralité, au pire par complaisance. Ses membres ne se sont pas réunis depuis 1939 et 22 d'entre eux sur 73 sont décédés pendant le conflit, dont le très critiqué



président Henri de Baillet-Latour. Entre 1936 et 1939, les Allemands se sont « emparés » du CIO, avec la complicité de dirigeants comme Baillet-Latour, l'américain Brundage, qui avaient des sympathies pour le nazisme au moins par antibolchevisme, voire par antisémitisme. Le père fondateur lui-même, Pierre de Coubertin, malade et âgé, avait manifesté une admiration pour Hitler, qui la lui avait rendue sous la forme d'une statue hommage dans le site olympique de Berlin.

Le nouveau président, le Suédois Edström, place alors le CIO dans une situation de neutralité qui lui évite une « dénazification », mais dans une neutralité toute relative car pro-occidentale. Des gages sont donnés comme le refus de coopter comme membre Carl Diem, l'organisateur des Jeux de Berlin, ou encore le transfert de l'institut olympique de Berlin (créé en 1938) à Lausanne en 1947, ou encore l'exclusion en 1948 du fils de Horthy, le dictateur hongrois. Cependant Edström, soutenu par Brundage, conditionne entre autres la reconnaissance du Comité national olympique de l'URSS à la libération de Karl Ritter von Halt, interné en camp de détention soviétique. Karl Ritter, ancien *Reichsportsführer*, retrouve son siège au CIO en 1951 !

Pratique bourgeoise des oisifs, sans véritable intérêt pour le pouvoir bolchevique, le sport est d'abord jugé comme une activité physique pour améliorer la santé de la population russe. Les Spartakiades sont créées en 1928 ; le régime conçoit alors le sport comme moyen d'affirmation politique. Le comité olympique d'URSS n'est reconnu qu'en 1951 et participe aux Jeux d'Helsinki en 1952, mais la délégation ne réside pas au village olympique par crainte des contacts et des défections. Un village a d'ailleurs été construit à Otaniemi pour les athlètes de pays communistes quand les Occidentaux résident au village de Kapylae.

Dès leur arrivée, les Soviétiques transforment les Jeux olympiques en un moyen d'affirmation de la supériorité du modèle en transformant les athlètes en machines à collectionner les médailles. L'affrontement qui ne peut avoir lieu de façon conventionnelle du fait de l'armement nucléaire, se joue sur d'autres terrains. La piste d'athlétisme est bien balisée par une lice. L'entrée en lice des chevaliers des temps modernes devient, par la médiatisation, la nouvelle guerre, ce que les statistiques de répartition des médailles soulignent. Entrée au CIO, l'URSS tente de le dominer en copiant des démarches utilisées dans d'autres instances mondiales, notamment l'ONU. Le CIO ne cède pas à la demande d'un représentant par république soviétique, ni à l'élargissement de sa composition à l'ensemble des présidents des CNO. Elle conduit auprès des pays du Sud, rendus plus nombreux par le mouvement de décolonisation, une politique de rapprochement, d'aide, de soutien, comme elle soutient le mouvement des non-alignés. En créant un comité d'aide internationale olympique en 1962, le CIO réagit avec ses moyens. Il dénonce la politique étatique sportive des pays de l'Est qu'il considère comme

contraire à la charte contre le professionnalisme et cherche à lutter contre le dopage. Puis à la fin des années 1970, en permettant l'entrée de la République populaire de Chine, en offrant les Jeux d'hiver de 1984 à Sarajevo, il joue de la division dans le bloc communiste. Cependant, il suit les moments forts de la guerre froide, comme les moments forts de détente. En 1974, il attribue les Jeux d'été à la ville de Moscou, ceux d'hiver à Lake Placid, dans une démarche d'équilibre dont l'effet est limité par les boycotts.

Les confrontations directes entre les deux grands sont cependant rares au sein même des Jeux. La finale du tournoi olympique de basket-ball à Munich en serait une sorte d'acmé par la dramaturgie des dernières secondes qui ont vu deux vainqueurs, une controverse sur l'arbitrage, une erreur de chronométrage et finalement le refus de l'équipe états-unienne de venir chercher sa médaille d'argent ! Les documents disponibles sur ce match à la fin épique sont nombreux.

### Résultats des athlètes soviétiques aux Jeux olympiques d'été

Année	Médailles d'or	Médailles d'argent	Médailles de bronze	total	Rang dans le classement des pays
1952	22	30	19	71	1
1956	37	29	32	98	1
1960	43	29	31	103	1
1964	30	31	35	96	2
1968	29	32	30	91	2
1972	50	27	22	99	1
1976	49	41	35	125	1
1980	80	69	46	195	1
1984					
1988	55	31	46	132	1

*D'après les données chiffrées du CIO.*

Lors des Jeux de Barcelone en 1992, l'URSS n'existe plus. Elle est remplacée par la Communauté des États indépendants, nouvellement créée, dont les athlètes défilent précédés par un drapeau olympique. Avec 45 médailles d'or, 38 médailles d'argent, 29 médailles de bronze, cette équipe, pour les seuls Jeux olympiques auxquels elle a participé, s'est classée au 1<sup>er</sup> rang des États devant les États-Unis.

### **La spécificité allemande**

Le passé récent, la défaite de 1945, la partition et l'occupation du territoire, les débuts de la guerre froide font de l'Allemagne un enjeu des relations internationales auxquelles le CIO est inévitablement confronté. Malgré l'accord du CIO, le délai d'acceptation de l'intégration du comité national olympique allemand imposé par le Conseil de contrôle allié en Allemagne se traduit par un refus de voir des athlètes allemands aux Jeux de Londres en 1948. Les organisations sportives allemandes ont été dissoutes en 1946. Le CIO doit attendre mai 1950, après la naissance de la RFA et de la RDA, pour accepter le comité national allemand créé à Bonn en septembre 1949 et soutenu par les Alliés comme moyen d'intégration du nouveau pays dans la communauté internationale. La demande du comité de la RDA est repoussée au titre qu'un seul comité est accepté par pays. Il lui faudra attendre 1955 pour être accepté provisoirement. Le CIO a donc choisi un soutien au camp occidental dans les moments forts de l'entrée en guerre froide tout en négociant l'arrivée des athlètes soviétiques aux jeux d'Helsinki. En 1956, une seule équipe allemande, avec des athlètes issus des deux États, concourt à Melbourne, puis à Rome, à Tokyo et à Mexico (des symboles communs aux deux équipes et *L'Hymne à la joie* pour seul hymne).

Cependant en 1965, la RDA obtient d'être présente sous son seul nom. Les Occidentaux réagissent, mais ni la France menacée de se voir retirer les Jeux d'hiver de 1968, ni les États-Unis entrés dans de nouvelles relations avec l'URSS après le départ de Khrouchtchev n'interviennent réellement. En 1968, le CNO est-allemand est définitivement admis au sein du CIO et à Munich, en Allemagne fédérale, deux équipes matérialisent la séparation. Les Jeux de Munich entérinent donc cette situation, acceptée à l'échelle internationale avec l'entrée des deux Allemagne à l'ONU en 1973. Le découpage de l'Allemagne en deux pays indépendants reconnus à l'échelle diplomatique l'est aussi, et d'ailleurs préalablement, dans le monde sportif. La réunification succédant à la chute du mur de Berlin se traduit par la présentation d'une seule équipe lors des Jeux de Barcelone en 1992.

La RDA a construit un système étatique de production d'athlètes de haut niveau, utilisant des moyens illégaux comme le dopage organisé. Les femmes est-allemandes ont dominé l'athlétisme et la natation et bien figuré dans beaucoup d'autres sports olympiques. La réunification a mis fin à cet état de fait.

### **1976, 1980, 1984, des Jeux boycottés**

Le CIO connaît depuis longtemps des moments difficiles. L'opinion publique, aveuglée par les images des Jeux, oublie les menaces qui accompagnent chaque préparation depuis

Melbourne. La menace de boycott n'est en rien nouvelle, la préparation des Jeux de Berlin en avait déjà eu la saveur. Toutefois, pris dans le renouveau de la guerre froide, dans l'affirmation d'États du tiers-monde devenus majoritaires en nombre, notamment à l'ONU à partir des années soixante, le CIO affronte des situations nouvelles.

Le 3 juillet 1976, les pays africains annoncent qu'ils boycotteront les Jeux si la Nouvelle-Zélande, qui entretient des relations sportives avec l'Afrique du Sud, n'en est pas exclue. Face à l'intransigeance du CIO, vingt-sept pays africains décident de ne pas prendre part aux Jeux, alors que nombre de leurs athlètes s'y trouvent déjà. Ce boycott manifeste une opposition à l'apartheid et aux pays qui entretiennent des relations sportives avec l'Afrique du Sud. L'apartheid est une politique de « développement séparé » des populations définies par critères raciaux, mise en place à partir de 1948, fondée sur la ségrégation et la séparation nette des populations dans les domaines politiques, économiques, sociaux, géographiques et spatiaux, isolant les Noirs (majoritairement Bantous), les Indiens, les métis (*coloured*) des blancs, à majorité afrikaners. L'effet réel du boycott sur la politique suivie fut très limité, l'apartheid n'est supprimé qu'en 1991.

Voir à ce sujet le [reportage sur la décision de boycott des Jeux de Moscou par les États-Unis](#).

La désignation sans surprise de la ville de Moscou pour les Jeux de 1980, contre Los Angeles au projet mal ficelé, soulève rapidement aux États-Unis un mouvement de boycott qui manifeste la présence d'un fort courant anticommuniste. En 1978, l'AFL-CIO aux États-Unis, le parti libéral au Royaume-Uni appellent au boycott arguant de la politique soviétique contre les dissidents. Israël s'associe au nom de la protection des *refuzniks*, juifs soviétiques entravés. L'entrée des chars soviétiques en Afghanistan en décembre 1979 change la donne. Face au blocage de l'ONU, à son incapacité à mettre en place des sanctions économiques (démarche ambiguë de la part des États-Unis eux-mêmes, car il y a application de la suspension des ventes de produits de haute technologie mais maintien des livraisons de blé américain...), face à l'affirmation des mouvements marxistes notamment en Amérique latine, à l'extension de la domination communiste en Asie et en Afrique, à la chute du shah d'Iran, la présidence américaine se retrouve confrontée à d'énormes difficultés en matière de politique étrangère. Le 20 janvier 1980, le président des États-Unis, Jimmy Carter, dans un courrier au président du CNO américain, annonce aux athlètes américains l'impossibilité de se rendre à Moscou si les troupes soviétiques ne quittent pas l'Afghanistan. Le CNO réagit d'abord par l'affirmation de la neutralité du sport, dans la grande tradition portée par Avery Brundage, puis demande le

transfert, le report ou même l'annulation des Jeux. Le président est très largement soutenu par les deux assemblées, le Sénat et la chambre des représentants ; les athlètes sont quant à eux partagés. Le CIO refuse de se plier au diktat politique, rappelle que les Jeux d'hiver se déroulent à Lake Placid. Ailleurs en Occident, les attitudes sont partagées. Si les Communes de Londres sont nettement favorables au boycott, le CNO anglais le refuse, fier de son indépendance. En France, le pouvoir politique affirme la participation des athlètes français, même si les avis sont partagés. Réunis à Rome au début du mois de mai, les CNO des principaux pays européens décident de participer en se rangeant sous la bannière et l'hymne olympiques. 62 pays boycottent ces Jeux d'été.



*Affiche officielle des Jeux olympiques de Moscou, 1980, par Vladimir Arsentiev (© CIO).*

Cette affiche officielle des Jeux de Moscou, représente des anneaux olympiques détournés par la couleur unique, le rouge, couleur du régime soviétique. Les lignes qui se rejoignent, symboliseraient une piste d'athlétisme dont les couloirs sont surmontés d'une étoile qui représenterait le Kremlin.



*Affiche officielle des Jeux olympiques de Los Angeles, 1984, réalisée par Robert Rauschenberg (© CIO).*

L'affiche des Jeux de Los Angeles reprend l'universalité des anneaux olympiques aux cinq couleurs, mais les surmonte de trois étoiles aux couleurs du drapeau des États-Unis. Les lignes horizontales indiquent le mouvement et la vitesse, sans doute dans le sens de « plus vite », élément de la devise olympique.

En 1984, Los Angeles organise les Jeux olympiques après avoir été désignée en 1978 en étant la seule ville candidate suite au retrait de Téhéran. Le déroulement des Jeux de Moscou laisse inévitablement planer sur la cité des anges une menace de boycott. Estimant que la sécurité des délégations n'est pas garantie, l'URSS organise un boycott des Jeux de 1984 par les pays du bloc communiste. Représailles, affaiblissement interne au sommet du pouvoir soviétique, peur d'une réorganisation des relations internationales au profit des États-Unis de Ronald Reagan... Par souci d'autonomisation au sein du bloc communiste, la Roumanie de Ceausescu décide de participer à ces Jeux. La Yougoslavie ne s'est pas sentie non plus concernée par le boycott.

François Schlosser, « Pourquoi Moscou a eu peur »

« Les échecs récents de l'URSS, notamment en Europe, ont été trop importants pour qu'un nouveau pouvoir au Kremlin ne se croie obligé de faire preuve d'une extrême détermination – pas seulement à Los Angeles mais aussi dans les grandes offensives d'Afghanistan et dans les attaques redoublées contre l'académicien Sakharov. Andrei Gromyko, pour sa part, n'a toujours pas digéré l'humiliation qu'il a ressentie en 1983, après la destruction du Boeing coréen. Il a renoncé alors à aller à l'O.N.U. pour ne pas avoir à atterrir sur un aéroport militaire, les autorités de New York lui



ayant interdit les terminaux civils. Le refus d'aller à Los Angeles s'inscrit peut-être dans la même ligne : celle de l'indignation outragée de la part d'une superpuissance, qui se sent affaiblie, contestée dans son statut, et qui en éprouve un manque de confiance évident non plus seulement dans ses athlètes mais aussi en elle-même. »

*Le Nouvel Observateur (France), 11 mai 1984, p. 20-21.*

À voir : [l'interview de Georges Marchais lors des Jeux de Moscou](#)

Cette question du boycott fait revenir sur le devant de la scène le vieux serpent de mer d'un site permanent pour les Jeux olympiques qui serait... en Grèce évidemment.

### **Les Jeux, espace de lutte au sein du bloc communiste**

### **Match de water-polo, Jeux de Melbourne, 1956**



*Le joueur hongrois de water-polo, Ervin Zador, sort de la piscine la tête en sang après avoir été blessé lors de la confrontation avec l'équipe soviétique, le 6 décembre 1956, en demi-finale de l'épreuve de water-polo aux Jeux olympiques de Melbourne. La Hongrie remporta l'or devant la Yougoslavie (2<sup>e</sup>). L'URSS termina troisième. (© STAFF/INP/AFP)*

L'année 1956 est troublée pour l'ensemble du monde. Deux crises politiques majeures se déroulent : l'une au sein du bloc soviétique, l'autre à une échelle mondiale touchant à la fois la guerre froide, la politique des blocs et le tiers-monde émergent. La crise de Suez marque

l'enterrement des illusions des anciennes puissances européennes et l'affirmation des revendications de Nasser. L'année est aussi marquée par la radicalisation des comportements en Afrique du Nord, débouchant à la fois sur la décolonisation de la Tunisie et du Maroc mais sur la guerre en Algérie.

En février 1956, le XX<sup>e</sup> Congrès du parti communiste d'Union soviétique lance la déstalinisation. Les démocraties populaires sont le théâtre de mouvements de libéralisation comme en Pologne par exemple. La Hongrie, marquée par l'arrivée au pouvoir d'Imre Nagy en 1954, son éviction en 1955 par Moscou, puis son retour en 1956, est en ébullition. En proclamant le retrait de ses troupes du traité de Varsovie signé l'année précédente, en proclamant la neutralité hongroise devant la tribune de l'ONU, Nagy et les réformateurs transforment la déstalinisation en sortie du communisme. Le 4 novembre, les troupes soviétiques pénètrent dans le pays.

C'est dans ce contexte difficile que les Jeux olympiques de Melbourne, Jeux des antipodes, démarrent à la fin de l'année 1956. Pour la première fois, des pays décident de ne pas participer comme opposition à la répression soviétique en Hongrie : les Pays-Bas, l'Espagne du général Franco notamment. Avery Brundage, à travers des formules d'une ambiguïté dont il avait le secret parle de « compétitions entre individus, non entre nations ». L'ambiguïté de la formule ne va pas tarder à apparaître aux yeux du monde entier. Lors de la cérémonie d'ouverture, un lourd silence accompagne la délégation soviétique dans le stade de plus de 100 000 places, quand les athlètes et officiels hongrois sont acclamés. Les spectateurs australiens ont choisi leur camp.

Les Jeux révèlent aussi ces troubles internes au monde communiste à travers un match de water-polo de triste mémoire. Le 6 décembre, une demi-finale oppose la Hongrie à l'URSS. Après qu'un joueur soviétique ait ouvert l'arcade sourcilière d'un joueur hongrois, une bagarre générale éclate entre les joueurs des deux équipes dans la piscine olympique « rougie de sang » et nécessite l'intervention de la police australienne pour éviter que les spectateurs surexcités ne s'en prennent aux joueurs soviétiques. « Bain de sang à Melbourne » titrent les journaux occidentaux le lendemain. Le CIO bien embarrassé, déclare la Hongrie vainqueur, elle menait 4 à 0. Elle remporte quelques jours plus tard l'or olympique devant la Yougoslavie. L'URSS obtient la médaille de bronze. Frêle consolation face aux événements de Budapest mais le sport glorifié par le modèle soviétique comme moyen d'affirmation de sa supériorité est instrumentalisé aussi par les satellites de l'URSS comme moyen d'affirmation, d'autonomisation, voire de revanche contre une autorité imposée par l'histoire, par la fin de la Seconde Guerre mondiale.

## Le saut à la perche aux Jeux de Moscou, une épine dans le bloc soviétique...



*Le perchiste polonais Władysław Kozakiewicz fait un bras d'honneur au public après avoir établi un nouveau record et gagné la médaille d'or au saut à la perche le 30 juillet 1980 aux Jeux olympiques de Moscou (© STAFF/AFP).*

Władysław Kozakiewicz, athlète polonais né en 1953 en Lituanie, occupe les sommets des bilans mondiaux de saut à la perche dans les années 1970. Il accumule les titres nationaux et les médailles internationales. C'est en favori qu'il se présente sur le sautoir de Moscou en juillet 1980. Le concours se résume en un *mano a mano* avec le sauteur soviétique Konstantin et son compatriote Tadeusz Slusarski. À chaque saut, Kozakiewicz est sifflé, conspué, insulté par le public, déstabilisé par les organisateurs qui ont à plusieurs reprises depuis le début des épreuves d'athlétisme favorisé les athlètes soviétiques. À 5,65 m, il prend la tête du concours ; à 5,75 m, il remporte le titre olympique ; à 5,78 m, il devient recordman du monde.

Ce que la mémoire sportive et politique a conservé, c'est un geste peu convenable dans une enceinte sportive mais qui mérite explication. En se relevant de ce dernier saut, Kozakiewicz adresse un bras d'honneur au public. La photographie qui fait rapidement le tour des rédactions du monde entier lui donne une tout autre dimension.

Soutenu par le peuple polonais qui en fait un geste politique contre l'URSS, excusé comme « spasme musculaire » par son gouvernement, bien embarrassé, le bras d'honneur de

Kozakiewicz est à replacer dans l'histoire polonaise de cette année 1980. Il devient un geste de résistance au « grand frère » soviétique qui vassalise l'Europe orientale. Depuis quelques mois, dans une Pologne touchée par la crise économique, des mouvements de travailleurs luttent contre les mesures d'un gouvernement aux ordres de Moscou. La Pologne a toujours manifesté des formes de résistance, des émeutes ont scandé l'histoire du pays comme celles de Poznan de 1956. Mais surtout, des mouvements associatifs ont organisé la lutte. Au mois d'août 1980, Solidarnosc, un syndicat d'un nouveau type, émerge et ébranle le pouvoir polonais ainsi que l'ensemble du bloc communiste. Le geste du perchiste n'est pas à proprement parler précurseur du mouvement, peut-être en est-il annonciateur comme le signe d'un refus, comme une première forme de résistance.

En 1985, Kozakiewicz passe avec sa famille en République fédérale d'Allemagne, pays qui leur offre nationalité et travail : il devient champion d'Allemagne de saut à la perche.

Ces deux événements sont donc à replacer dans les relations entre les démocraties populaires et l'URSS. Le sport est devenu un moyen d'affirmation non seulement du modèle communiste mais aussi au sien du bloc communiste un moyen de revendication de la valeur, voire de l'autonomie des démocraties populaires contre le « grand frère ». La RDA, qui érige le sport en vertu nationale, qui fabrique des champions et championnes (les fameuses *Wundermädchen*) au prix parfois de leur santé transforme ses victoires de plus en plus nombreuses en moyen de lutte contre l'opresseur soviétique, comme affirmation de la supériorité germanique. La gymnastique roumaine, l'haltérophilie bulgare tout comme le football hongrois de la génération dorée des années 1950, participent du même phénomène.

## 8. Les femmes aux Jeux olympiques : la lente conquête de l'olympisme

S'il n'y eut aucune athlète femme aux Jeux de la rénovation en 1896, elles représenteront pratiquement la moitié des athlètes présents aux Jeux olympiques de Londres. S'il s'agit d'une véritable conquête de l'olympisme par les femmes, la situation est cependant paradoxale. Incontestablement, le XX<sup>e</sup> siècle marque la conquête, parfois lente, des sports olympiques par les femmes, forme de la conquête de l'égalité, au moins d'une émancipation. Cependant, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, des pays refusent ou conditionnent la participation des femmes, imposent des comportements notamment vestimentaires, ce qui place le CIO dans une situation fragile et provoque la réaction des mouvements féministes occidentaux.

### La conquête des Jeux olympiques par les femmes

Si les Jeux olympiques modernes ne sont pas une reproduction à l'identique des jeux de la Grèce ancienne, les fondateurs ont puisé dans le modèle antique ce qui les intéressait. Rangés derrière la pensée de Pierre de Coubertin, ils ont refusé la participation des femmes des compétitions sportives de la première édition en 1896. Quatre ans plus tard, quelques femmes participent à des épreuves spécifiques, en golf et en tennis. Mais d'une façon générale, les femmes n'ont donc pas leur place dans ces événements sportifs collectifs modernes. Le débat est cependant réellement posé comme en atteste l'article de la revue olympique, publié en 1912 au moment des Jeux de Stockholm.

### Les femmes aux Jeux olympiques

« La question de l'admission des femmes aux Jeux olympiques n'est pas réglée. Elle ne saurait l'être dans le sens négatif par le motif que l'Antiquité l'avait ainsi résolue ; elle ne l'est pas davantage dans le sens affirmatif du fait que des concurrentes féminines ont été acceptées pour la natation et le tennis en 1908 et 1912. L'autre jour un engagement est venu signé d'une néo-amazone qui prétendait concourir pour le Pentathlon moderne et le Comité suédois laissé libre de se prononcer, en l'absence d'une législation fixe, a refusé cet engagement. On le voit donc, la discussion demeure ouverte. Il est mieux qu'une décision trop promptement ne soit pas intervenue et que l'affaire ait traîné. Elle se solutionnera tout naturellement lors de ce Congrès de Paris qui donnera aux Olympiades leur physionomie définitive. Dans quel sens ? Nous n'avons pas la qualité pour le prévoir mais nous ne craignons pas, quant à nous, de prendre parti du côté négatif. Nous estimons que les Jeux olympiques doivent être réservés aux hommes. Et d'abord, en application du proverbe fameux illustré par Musset : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Peut-on consentir aux femmes l'accès de toutes les épreuves olympiques ? Non ?... alors pourquoi leur en permettre quelques-unes et leur interdire les autres ? Et

surtout sur quoi se baser pour établir la frontière entre épreuves permises et épreuves défendues ? Il n'y a pas que des joueuses de tennis et des nageuses. Il y a aussi des escrimeuses, il y a des cavalières et, en Amérique, il y a eu des rameuses. Demain, il y aura peut-être des coureuses ou même des footballeuses ? De tels sports pratiqués par des femmes constitueraient-ils donc un spectacle recommandable devant les foules qu'assemble une Olympiade ?

Nous ne pensons pas qu'on puisse le prétendre. Mais il y a un autre motif d'ordre pratique celui-là. Organiserait-on des épreuves séparées pour les femmes ou bien accepterait-on les engagements pêle-mêle sans distinction de sexe, qu'il s'agisse d'un concours individuel ou d'un concours par équipes ? Ce dernier procédé serait logique puisque le dogme de l'égalité des sexes tend à se répandre. Seulement il suppose des clubs mixtes. Il n'en existe guère à l'heure actuelle, en dehors du tennis et de la natation. Or, même avec des clubs mixtes, quatre-vingt-quinze fois sur cent, les éliminatoires favoriseront des hommes. Les Jeux olympiques, ne l'oublions pas, ne sont pas des parades d'exercices physiques mais visent l'élévation ou du moins le maintien des records. « *Citius, altius, fortius.* » « Plus vite, plus haut, plus fort », c'est la devise du Comité international et la raison d'être de tout l'olympisme. Quelles que soient les ambitions athlétiques féminines, elles ne peuvent se hausser à la prétention de l'emporter sur les hommes en course à pied, en escrime, en équitation... Faire intervenir ici le principe de l'égalité théorique des sexes, ce serait donc se livrer à une manifestation platonique dépourvue de sens et de portée.

Reste l'autre combinaison consistant à doubler les concours d'hommes d'un concours de femmes dans les sports déclarés ouverts à celles-ci. Une petite Olympiade femelle à côté de la grande Olympiade mâle. Où serait l'intérêt ? Les organisateurs déjà surchargés, les délais déjà trop courts, les difficultés de logements et de classement déjà formidables, les frais déjà excessifs, il faudrait doubler tout cela ! Qui voudrait s'en charger ? Impraticable, inintéressante, inesthétique, et nous ne craignons pas d'ajouter : incorrecte, telle serait à notre avis cette demi-Olympiade féminine. Ce n'est pas là notre conception des Jeux olympiques dans lesquels nous estimons qu'on a cherché et qu'on doit continuer de chercher la réalisation de la formule que voici : l'exaltation solennelle et périodique de l'athlétisme mâle avec l'internationalisme pour base, la loyauté pour moyen, l'art pour cadre et l'applaudissement féminin pour récompense. Cette formule combinée de l'idéal antique et des traditions de la chevalerie est la seule saine et la seule satisfaisante. Elle s'imposera d'elle-même à l'opinion. »

Cité par la *Revue olympique* N° 79, juillet 1912, p. 109-111.

Par sa revue officielle, le CIO rappelle qu'il est le seul décisionnaire en matière d'olympisme. La participation des femmes relève donc d'une décision prise entre hommes, plutôt conservateurs, membres d'une institution peu encline à la modernité. Mais la question est effectivement posée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. Reconnaisant un contexte de discussion plus générale sur la place des femmes dans les sociétés occidentales, la revue, défavorable à la participation des femmes aux



Jeux, élabore un argumentaire un peu spécieux. Défendant le caractère sportif des épreuves que les femmes amoindrirait, soulignant les spécificités physiques de ces dernières, leur incapacité à soutenir l'effort à l'égal de l'homme, l'article conclut au refus de l'intégration. Cette inégalité conduit toutefois l'auteur à interroger l'éventualité d'épreuves spécifiques aux femmes « les Olympiades femelles » ! Le vocabulaire aujourd'hui déplacé doit être remis dans un contexte qui ne le rend pas choquant. Le terme « femelle » n'est pas ici péjoratif, mais il montre de façon claire la conception particulière du genre dans une société qui sépare les groupes sexués en fonctions et en positionnements sociaux. De fait alors, l'argument financier couronne l'ensemble d'une conception misogyne : pourquoi effectivement dépenser temps et argent pour admettre des femmes que les Grecs eux-mêmes refusaient dans leurs enceintes sportives.

Les propos de la revue dont nous ne connaissons pas l'auteur mais qui rejoint la pensée exprimée par Coubertin lui-même, se vérifient dans les chiffres donnés par le CIO. Les statistiques varient selon les sources.

## Une participation féminine progressive

**Présentation chronologique de la participation des femmes comparée à celle des hommes et des pays présents aux J.O.**

Ville Année	Nombre total d'athlètes	Athlètes femmes	Nombre de pays participants
Paris 1900	975	22	24
Saint-Louis 1904	645	6	12
Londres 1908	1 971	37	22
Stockholm 1912	2 359	48	28
Anvers 1920	2 561	65	29
Paris 1924	2 954	135	44
Amsterdam 1928	2 883	277	46
Los Angeles 1932	1 332	126	37
Berlin 1936	4 066	328	49
Londres 1948	4 104	390	59
Helsinki 1952	4 955	519	69
Melbourne 1956	3 314	376	67
Rome 1960	5 338	611	83
Tokyo 1964	5 151	678	94
Mexico 1968	4 735	781	112
Munich 1972	7 134	1 059	121
Montréal 1976	6 084	1 260	92

Moscou 1980	5 179	1 115	80
Los Angeles 1984	6 829	1 566	140
Séoul 1988	8 391	2 194	159
Barcelone 1992	9 356	2 704	169
Atlanta 1996	10 318	3 512	197
Sydney 2000	10 651	4 069	199
Athènes 2004	10 625	4 329	201
Pékin 2008	11 028	4 746	204
Londres 2012			

Tableau établi à partir des statistiques du [CIO](#).

Jusqu'à la Grande Guerre, la participation des femmes peut être considérée comme anecdotique : aucune aux premiers Jeux de l'ère moderne, quelques-unes pour des disciplines rares comme le golf ou le tennis aux Jeux suivants. Les femmes luttent pour obtenir le droit d'organiser des rencontres sportives internationales : en 1921, est créée la Fédération sportive féminine internationale qui organise des Jeux féminins à Paris, puis les premiers Jeux mondiaux féminins à Monte Carlo. En 1936, les Jeux féminins sont annulés remplacés par un programme olympique féminin de neuf épreuves à Berlin. L'impulsion à la présence des femmes est donnée aux Jeux d'Anvers et se traduit par une progression constante, exceptée pour les Jeux de Los Angeles. Ce fait se comprend par l'éloignement géographique de l'Europe des Jeux de 1932, du reste le nombre des hommes a aussi baissé sensiblement. Cependant si impulsion il y a, la part des femmes dans le nombre total d'athlètes reste réduite : 8 % à Berlin en 1936. Donc si en valeur absolue des progrès incontestables sont réalisés, en valeur relative, le sport reste un domaine d'exclusion des femmes, une « Bastille à conquérir ».

La barre des 10 % atteinte chez les Finlandais en 1952 ne sera plus jamais franchie dans l'autre sens. Mais la conquête reste lente. Le nombre global d'athlètes participant augmente et le nombre de pays acteurs des Jeux également. Reflet de la décolonisation, cette augmentation du nombre des acteurs influence peu le nombre des femmes présentes. À Montréal en 1976, le boycott des pays africains n'empêche nullement l'augmentation nette du nombre des femmes (+ de 20 % des athlètes présents), ce qui montre qu'elles sont majoritairement issues des pays européens et américains. Les Jeux de Moscou soulèvent une autre interprétation : le nombre des pays est limité par le boycott occidental, le nombre des femmes reste à hauteur des 20 % du total. Les pays du bloc communiste présents à ces Jeux possèdent des délégations féminines nourries (URSS, RDA, Roumanie notamment) comme reflet de sociétés ouvertes, égalitaires. Ensuite, les 25 % de femmes atteints à Los Angeles deviennent 30 % à Barcelone, 35 % à Atlanta, 40 % à Sydney, 42 % à Pékin. À Atlanta, les épreuves féminines représentent un tiers des épreuves totales.

Ces progrès s'expliquent par l'augmentation des délégations féminines des pays les plus importants (États-Unis d'Amérique, URSS, pays européens...) mais aussi par l'arrivée depuis les années 1980 de femmes de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Nous expliquons ces arrivées par l'augmentation du nombre des épreuves ouvertes aux femmes notamment en athlétisme (courses de fond dominées par les pays africains), la parité progressive du nombre des épreuves dans certains sports comme en natation, en escrime. L'arrivée du basket-ball féminin en 1976, celle du football en 1996, permettent à de nombreuses délégations d'augmenter le nombre de femmes présentes.

### **Portrait d'une femme olympique, Nawal el Moutawakel**

S'il existe des champions dont les noms transcendent le temps, construisent la légende et l'histoire olympiques, plus rares sont les championnes qui s'imposent comme des évidences. Certaines associent l'exploit sportif, la victoire, au symbole dont l'histoire olympique est si friande, que les médias internationaux savent construire en épopée. Voilà pourquoi nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement à Nawal el Moutawakel.



*Tour d'honneur de Nawal el Moutawakel avec le drapeau marocain après sa victoire sur le 400 mètres haies aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 (© Tony Duffy/Getty Images).*

#### **Nawal El Moutawakel en quelques mots**

« Une fois n'est pas coutume, c'est une femme qui arbitre la lutte entre les cinq villes candidates à l'organisation des JO en 2012. En visite à Paris jusqu'au 10 mars, la commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO) est présidée par l'ancienne sportive Nawal el Moutawakil. Véritable star dans son pays, la jeune femme a marqué l'histoire sportive du Maroc avec sa victoire au 400 mètres haies des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Une performance qui lui vaut le triple titre de première femme arabe, africaine et musulmane à remporter une médaille d'or aux JO. Depuis, cette Marocaine de 42 ans a laissé short et pointes au vestiaire pour entamer une carrière en politique.

Car Nawal el Moutawakil est aussi à l'aise dans un stade que lors des conférences internationales. Titulaire d'une maîtrise de sciences option éducation physique obtenue à l'université de l'Iowa aux États-Unis, l'ancienne athlète trilingue est élue en 1995 membre du comité exécutif de la Fédération internationale d'athlétisme amateur, avant d'entrer au CIO. Deux ans plus tard, Hassan II la nomme secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports avec rang de ministre. Féministe engagée, Nawal milite pour l'émancipation des femmes par le sport et organise chaque année à Casablanca la Course des femmes. Son ascension fulgurante en politique fait d'ailleurs figure de symbole pour nombre de Marocaines... ».

Source : Claire Sassonia, Le Journal des femmes, 09/03/2005.

Nawal el Moutawakel est née le 15 avril 1962 à Casablanca, au Maroc. Elle est la première femme marocaine, arabe, africaine et musulmane à remporter une médaille d'or olympique, lors de l'épreuve du 400 m haies des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Pour la première fois, cette épreuve figure dans le programme des Jeux olympiques. Que de symboles et valeurs dans cette course certes marquée par l'absence des athlètes des pays communistes ayant boycotté les Jeux.

Des études universitaires aux États-Unis la conduisent au poste d'entraîneur d'athlétisme. En 1995, elle devient membre de la Fédération internationale d'athlétisme, puis en 1998 membre du CIO dont elle occupe des fonctions importantes à la commission exécutive. Parallèlement, le roi Hassan II la nomme secrétaire d'État pour la jeunesse et les sports au Maroc en 1997, poste qu'elle occupe à nouveau en 2007 comme ministre. Elle incarne la femme marocaine moderne, figure d'un mouvement d'émancipation par le sport, la culture, l'insertion au fait politique. Si la route qui conduit à l'émancipation de la femme marocaine est encore longue, en un tour complet du Coliseum Stadium de Los Angeles, Nawal el Moutawakel a ouvert des portes que d'autres athlètes marocaines franchissent aujourd'hui, rejointes par des artistes, des auteures.

Elle double sa carrière sportive d'une implication dans les institutions internationales au service du sport, des femmes, des femmes du Maghreb. Après avoir conquis les stades et salles de sport, les femmes investissent les institutions sportives, milieu conservateur et masculin s'il en est. La médiatisation des Jeux est un atout pour la défense et la conquête des droits. Sur 106 membres au printemps 2012, 19 sont des femmes : le chemin est encore long ! Pour la plupart d'entre elles, elles sont d'anciennes athlètes auxquelles les exploits sportifs servent de passeport institutionnel. Les autres sont les représentantes de fédérations sportives ou des

princesses en exercice comme Nora de Liechtenstein ou la princesse Anne d'Angleterre, compétitrice en équitation aux Jeux de Montréal.

D'autres sportives au parcours riche et symbolique peuvent servir de thème d'étude comme Hassiba Boulmerka ou Rakia Al-Gassra par exemple. Le combat de ces femmes musulmanes pour l'intégration de la femme sportive, pour l'émancipation de la femme tout court, se poursuit dans l'obtention de délégations féminines de tous les pays. Le CIO a engagé la discussion, préférant le dialogue aux sanctions. Les partenaires de la négociation, les présidents des CNO, des fédérations nationales, appartiennent souvent aux milieux du pouvoir, voire aux familles monarchiques pour les pays de la péninsule arabique.

Les femmes voilées doivent participer aux JO selon un cadre de la Fifa (29/04/2012)

« Le prince Ali de Jordanie, vice-président de la Fifa pour l'Asie a pris la défense des athlètes qui portent le voile islamique.

"Je pense que le hijab ne doit pas empêcher la participation des femmes musulmanes aux Jeux olympiques (...). Les Jeux seront une grande opportunité pour les femmes arabes et musulmanes de montrer leurs capacités", a déclaré dans un entretien à l'AFP le prince Ali, demi-frère du roi Abdallah II.

En mars, l'*International Football Association Board* (Ifab), l'organe garant des lois du foot, a levé l'interdiction faite aux femmes voilées de participer à un match, mais cette décision doit encore être ratifiée en juillet. Jusqu'à présent, les autorités du football, dont la Fifa, interdisaient le port du hijab en invoquant des risques de blessures au cou ou à la tête pour les joueuses.

"La sécurité est évidemment importante mais jusqu'à présent, aucune blessure liée au port du voile sur le terrain n'a été signalée", a assuré le prince Ali, évoquant les voiles adaptés aux footballeuses. "Nous devons tous garantir que l'ensemble des femmes qui portent le voile puissent pratiquer le sport qu'elles aiment. Le football est un sport pour tous", a-t-il insisté.

En 2011, l'interdiction du voile avait contraint l'équipe féminine d'Iran à se retirer des éliminatoires pour les Jeux olympiques et trois Jordaniennes à quitter leur sélection. L'ONU a exhorté la Fifa à autoriser le port d'un voile sécurisé pendant les compétitions. »

Source : La Dernière Heure, 29/04/2012

L'Arabie Saoudite, le Qatar et Brunei sont les seuls pays de l'histoire à n'avoir jamais envoyé de délégation féminine aux Jeux olympiques. Si le Qatar offre une délégation de trois



athlètes femmes aux Jeux de Londres, c'est sans doute moins par progrès de la place des femmes que pour satisfaire aux exigences d'un CIO dont il sollicite l'organisation des Jeux de 2022 à Doha. L'Arabie Saoudite refuse toute participation féminine, car elle refuse d'une façon générale que les femmes accèdent aux enceintes sportives. Combattue mollement par le CIO, cette position s'atténue en proposant qu'à titre individuel des femmes saoudiennes, résidant à l'étranger puissent participer.

À la lente conquête de la participation succède aujourd'hui celle de la façon dont la présence des femmes doit se matérialiser, selon notamment les us et coutumes de pays musulmans. Des pays comme l'Arabie Saoudite discutent encore la présence de femmes dans leur délégation olympique. Ils exigent parfois des tenues vestimentaires conformes aux règles en vigueur dans leur société.

Pour séduire de nouveaux pays se tenant aujourd'hui encore à l'écart du beach-volley, pour répondre aux réserves de quelques CNO sur les images transmises en mondiovision, la fédération internationale de volley-ball vient d'abroger un règlement qui imposait aux femmes de porter un bikini dont le bas devait être d'une largeur maximale de 7 cm ! Sport télégénique et sexy, le beach-volley féminin s'adapte à la demande de pays de la péninsule arabique, en autorisant le short et le tee-shirt à partir des Jeux olympiques de Londres.

Les organismes sportifs internationaux préfèrent le dialogue, l'adaptation, l'ouverture à toute opposition frontale synonyme de rupture, mais au prix du non-respect de la charte olympique.

## 9. Conclusion

### **L'important, c'est de participer**

Au terme de ce dossier, qui reste ouvert à d'autres thèmes, d'autres débats, d'autres trajectoires personnelles, nous voudrions revenir sur les orientations contemporaines des Jeux olympiques. Ils sont devenus incontournables, les boycotter nuit à celui qui refuse de participer. Être aux Jeux olympiques est devenu dans les années 1960 une preuve d'appartenance au monde libre des États souverains. Le gymnaste algérien Mohamed Lazhari incarne idéalement cette mutation politique à travers la disparition des puissances coloniales et l'émergence des pays indépendants : en 1960, il participe aux Jeux olympiques de Rome sous les couleurs de la France, en 1964, il porte à Tokyo le maillot algérien. La participation aux Jeux affirme l'existence même d'un nouvel État, sans doute au même titre que son entrée dans l'Assemblée générale de l'ONU.

### **J. A. Samaranch, un visionnaire de la mondialisation ?**

Comment intégrer à un travail pédagogique l'olympisme dans la mondialisation ? La mutation profonde du sport mondial et la réorientation des Jeux olympiques coïncident avec l'arrivée à la présidence du CIO de l'Espagnol Juan Antonio Samaranch. L'élection en juillet 1980 de ce franquiste, convaincu au point d'exercer des fonctions gouvernementales en Espagne sous la dictature, rappelle combien le CIO se nourrit de conservateurs. Mais l'enjeu est ailleurs au début des années 1980.

Les boycotts successifs, qui ont fortement marqué les esprits, fragilisent tellement les Jeux que leur pérennité devient douteuse. Ils sont devenus les otages des relations internationales. J. A. Samaranch procède à une véritable révolution fondée sur le dilemme simple : changer ou disparaître. Changer, c'est mettre un terme à l'amateurisme dominant pour faire entrer les capitaux privés dans l'organisation des Jeux, notamment ceux des médias, donner aux Jeux une dimension sportive plus grande en faisant concourir les meilleurs dans bien des compétitions, lutter contre l'amateurisme d'État des pays communistes et permettre au CIO d'être financièrement indépendant des États.

Le 17 septembre 1981, le CIO devient statutairement « une organisation internationale non gouvernementale » dans le droit helvétique, le siège étant maintenu durablement à Lausanne. Ainsi Juan Antonio Samaranch donne aux Jeux un nouveau visage, celui de l'argent, de l'élargissement à un plus grand nombre d'acteurs, pour toucher un public de plus en plus large, atteindre des villes nouvelles, reflet d'un développement économique mondial. Ceux-ci

deviennent d'une certaine façon les Jeux de la démesure. Il a transformé le CIO en une véritable multinationale.

### **Une autre forme de la mondialisation voit le jour**

Samuel Adelebari Francis (Nigérian naturalisé Qatari en 2007, éliminé en demi-finale du 100 m des Jeux de Pékin), James Kwalia C'Kurui (Kényan naturalisé Qatari, 8<sup>e</sup> de la finale du 5 000 m des Jeux de Pékin), d'autres athlètes dont le plus connu est Saïf Saaeed Shaheen (né Stephen Cherono au Kenya, naturalisé Qatari en 2003) sont les exemples de mercenaires des temps modernes, que favorisent l'olympisme, la quête de gloire nationale, l'argent disponible. Le Qatar, petit État peu peuplé ne dispose pas d'un vivier d'athlètes suffisant mais est riche des revenus du pétrole et des finances internationales. Le Kenya est quant à lui riche d'athlètes, de coureurs de fond dont certains ne pourront jamais participer aux Jeux tant la densité de performances est élevée (ils sont près de 250 athlètes à avoir réalisé les *minima* olympiques sur marathon au printemps 2012, pour trois places aux Jeux de Londres !). La naturalisation facile, l'accès à des infrastructures, l'aisance financière, l'assurance d'une participation aux grandes compétitions expliquent le départ de ces athlètes. Ils illustrent les rapports Sud/Sud, entre un Sud pauvre et peuplé et un Sud riche mais faible en moyens humains.

Ces relations remplacent aujourd'hui des aspects plus traditionnels des relations Nord/Sud, héritières de la colonisation, avec des athlètes africains, antillais dans les équipes des pays d'Europe occidentale. L'important finalement n'est sans doute pas seulement de participer.

## 10. Bibliographie indicative

De nombreux sites web officiels donnent accès à des informations utiles sur les Jeux olympiques et leur insertion dans les grands événements contemporains. L'utilisation des documents officiels du CIO est cependant soumise à des droits et à autorisation.

Dicolympic : dictionnaire consacré à l'histoire des Jeux olympiques anciens et modernes. Accessible en ligne.

Des images, sous forme de reportages sont disponibles gratuitement auprès de l'INA.

Fabrice Abgrall et François Thomazeau : *1936, la France à l'épreuve des Jeux olympiques de Berlin*, Alvik, Paris, 2006.

Daniel Bermond, *Pierre de Coubertin*, Perrin, 2008.

Jean-Paul Brouchon, *Histoire des Jeux olympiques, de Zeus à Pékin*, Paris, Éditions Jacob-Duvernet, 2008, 188 p.

Patrick Clastres, *Jeux olympiques, un siècle de passion*, Paris, Musée National du Sport, 2008, 123 p.

Françoise Inizan, *Histoire des Jeux olympiques*, Paris, Hachette, 1996.

Alain Léauthier, « Le lobbying, discipline olympique », *Libération*, 13 juillet 2001.

Alain et Marie Lunzenfichter, *La Politique et l'Olympisme moderne*, Biarritz, Atlantica, 2008, 281 p.

Pap Ndiaye, « Les Poings de la liberté », in *Les Collections de l'Histoire*, p. 82-85, juillet-septembre 2008.

Wally Rosel, « 1936. Les Olympiades populaires », *Monde libertaire*, hors-série du 13 juillet au 14 septembre 2006, p. 5-8.

Jean-François Sirinelli et Georges Soutou (dir.), *Culture et Guerre froide*, Paris, PUPS, 2008, 308 p.

Voir notamment l'article de Patrick Clastres, « Paix par le sport et guerre froide : le neutralisme pro-occidental du Comité international olympique » (p. 121-137).

Film sur le marathon de Berlin, 1936. Les droits sur le film de Leni Riefenstahl appartiennent au CIO. Des [extraits](#) sont visibles sur Internet, pour le marathon, par exemple.

L'INA possède également de nombreux reportages filmés sur les Jeux olympiques. Ils sont accessibles gratuitement sur le site.

## 11. Document complémentaire

### Les jeux olympiques dans l'antiquité (Pierre de Coubertin, 1863-1937)

« Il est probable que la création des Jeux olympiques fut due aux Pisates, premiers possesseurs de la vallée de l'Alphée. Mais les Olympiades ne commencèrent à compter que du jour où Iphitos, roi d'Elis, conclut avec Lycurgue la convention établissant autour des Jeux avec une « trêve sacrée ». Dès lors, la ville d'Elis reçut la direction des concours et l'Elide devint territoire neutre et inviolable. La première Olympiade date de l'an 776 avant J.-C. Pendant près de douze siècles, elles furent célébrées avec une régularité que ne troublèrent guère les événements les plus graves. Au moment où se livrait le combat des Thermopyles, les Grecs se trouvaient rassemblés à Olympie. Cependant il advint parfois que des contestations surgirent. Ce fut le cas pour la 8<sup>e</sup> Olympique (748 av. J.-C.) dont les Pisates reprirent la direction aux Eléens ; lors de la 104<sup>e</sup> (364 av. J.-C.) la trêve sacrée fut même rompue.

Le programme au début, ne comportait presque que la course à pied en vitesse qui se courait sur la longueur du stade, soit 180 mètres. Vinrent successivement s'y ajouter la double course, la course de fond (4 600 mètres environ), le pentathlon (en 708), le pugilat (en 688), la course de chars à quatre chevaux (en 680), le pancrace (en 648) ; puis à partir de l'an 632, les concours pour enfants ; enfin, en 396, les concours d'art. Il semble qu'on ait pendant longtemps tenu, pour rester fidèle à la tradition, à épuiser le programme en une seule journée. Mais en 472, les concours ne purent se terminer que fort avant dans la nuit et la durée des Jeux fut alors portée à cinq jours. Cela montre en tout cas que les concurrents ne furent jamais très nombreux et que leur spécialisation était extrême. Le pentathlon dont l'apparition introduit dans l'histoire sportive les « sports combinés » comprenait la course, la lutte, le lancement du disque, le saut et le pugilat auquel par la suite fut substitué le lancement du javelot. Il ne paraît pas qu'on ait compté par points ; le vainqueur devait sortir premier des cinq épreuves successives. Nous ne savons pas exactement comment se faisait l'élimination.

La qualification du concurrent aux Jeux olympiques était à la fois ethnique, sociale, morale et technique. Il devait être de pure race hellénique, n'avoir commis ni crime, ni impiété, ni sacrilège et, une fois « accepté » comme candidat, s'être soumis, après un entraînement de dix mois, à un stage de trente jours à Elis pendant la période précédant les Jeux. Il y a là une gradation de garanties que le monde moderne n'a jamais relevées. Au début les Doriens, les Eléens et les Arcadiens étaient seuls convoqués. Ce fut un Eléen, Corœbos, qui remporta le prix de la course à la 1<sup>ère</sup> Olympiade. Mais dès le milieu du VII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, tous les Hellènes furent admis. Ils le furent seuls, en règle générale, jusqu'à la conquête romaine. Tibère, le premier des non-Hellènes, remporta un prix (course de chars). Lors de la

290<sup>e</sup> Olympiade (385 ap. J.-C.) qui devait être l'avant-dernière, le vainqueur du pugilat fut le prince héritier d'un royaume arménien.

Il est impossible d'entrer ici dans le détail des cérémonies et des solennités auxquelles donnaient lieu les Jeux olympiques. La religion, l'art, le symbolisme philosophique ou patriotique y régnaient perpétuellement, engendrant comme une exaltation de tous les sentiments et de toutes les pratiques qui servaient de base à la cité grecque. Les historiens ne sauraient trop étudier ce qui concerne ces grandes fêtes de l'hellénisme.

Les Jeux olympiques furent supprimés par un édit de l'empereur Théodose en 392. Le christianisme vainqueur voyait en eux une institution païenne. En 426, Théodose II, par un édit sacrilège, ordonna la destruction des temples et édifices que, dans l'intervalle, les hordes d'Alaric avaient pillés mais non détruits. L'édit ne fut que partiellement exécuté, mais les tremblements de terre de 522 et 551 et les inondations du Kladeos que ne retenaient plus les digues préservatrices achevèrent le désastre. Olympie disparut et on perdit jusqu'à ses traces. Retrouvée en 1829 par le corps expéditionnaire français venu au secours de la Grèce ressuscitée, elle fut exhumée de 1875 à 1881 par l'école allemande d'archéologie aux frais du futur empereur Frédéric III ; 130 statues ou bas-reliefs, 13 000 bronzes, 6 000 monnaies, 400 inscriptions, 1 000 terres cuites et 40 monuments furent inventoriés. »

Pierre de Coubertin, *La Pédagogie sportive*, Lausanne, Imprimerie réunies, 1919.